

II

CONFÉRENCES ANGLAISES

LA PHILOSOPHIE
D'UN GRAND SEIGNEUR ÉCOSSAIS

LE RÈGNE DE LA LOI
PAR LE DUC D'ARGYLL

L'ouvrage de philosophie et d'histoire naturelle que M. le duc d'Argyll a publié en 1867, sous ce titre : *le Règne de la loi*¹, est rapidement parvenu à la sixième édition ; il est assez connu du public anglais et du monde savant de l'Europe pour que son titre ne soit plus une énigme.

Qu'est-ce que *le Règne de la loi*? Le mot prête à plusieurs sens.

En se souvenant de la haute situation de l'auteur, par

¹ *The Reign of Law*, by the duke of Argyll. London, Strahan, 1867.

d'Écosse, membre du dernier et du nouveau cabinet whig, l'un des chefs du parti libéral en Angleterre, on aurait pu croire qu'il avait voulu, à l'exemple de lord John Russell, expliquer la constitution politique de son pays, et montrer l'habile et forte économie de ces lois, auxquelles il a dû, dès son entrée dans la vie, un rang si enviable.

Mais *le Règne de la loi* n'est pas un ouvrage politique.

La préface est datée d'Inveraray, et ce nom poétique nous transporte à l'entrée de ce vieux château du nord de l'Écosse, signalé par la reine Victoria dans le récit de ses jours de bonheur à cause de son « *extrême beauté*¹, » au pied des montagnes, au milieu des grands pins, en face de la mer. On pouvait supposer que le chef des Campbell, contemplant du haut des collines d'Inveraray l'azur voilé du ciel et le mouvement réglé des flots, avait exhalé son enthousiasme dans quelques méditations sur les lois de la nature.

Mais *le Règne de la loi* n'est pas l'œuvre d'un poète.

C'est un livre savant et abstrait, composé de sept chapitres ou plutôt de sept dissertations, distinctes par le sujet et par le choix des arguments. Dans le premier chapitre, M. le duc d'Argyll définit le *surnaturel*; dans le second, la *loi*; il étudie, dans le troisième et le quatrième,

¹ *Leaves from the Journal of our life in the Highlands from 1848 to 1861*, p. 79. London, 1868.

les *combinaisons* des lois de la nature en vue d'une fin intelligible, et les *exceptions apparentes*; le cinquième chapitre est spécialement consacré à la *loi de la création*; le sixième a pour objet les *lois dans le royaume de l'esprit*; le septième, les *lois en politique*. Le second, le sixième et le septième chapitre s'adressent donc aux philosophes; le premier aux théologiens; les trois autres aux physiologistes et aux positivistes. En effet, l'auteur suit à la fois trois discussions avec M. Stuart Mill, avec M. Guizot, avec M. Darwin.

On pourrait désirer un ordre de composition plus méthodique, et le passage d'un sujet à un autre sujet, de la philosophie à l'histoire naturelle, de la physique à la politique, s'il fait grand honneur au savoir de l'auteur, n'est pas sans fatiguer, sans déconcerter un peu le lecteur, qui n'est d'ailleurs aidé par aucun résumé final. Il se trouve donc d'abord un peu perdu, comme si, habitué aux grandes allées droites des parcs à la française, il entrait dans une forêt où manquent les routes et les écriteaux. Mais elle est si haute, cette forêt, si vigoureuse, si profonde, elle abonde en perspectives et en détails si curieux, qu'on prend plaisir à la parcourir en tous les sens; et si, fidèle au conseil de Descartes¹, au lieu « d'errer en tour-

¹ *Discours de la méthode*, 3^e partie.

noyant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, on marche le plus droit qu'on peut vers un même côté, » on finit par s'orienter, par reconnaître deux ou trois grandes lignes qui commandent tous les sentiers, et on comprend le plan général.

En deux mots, ce livre aux mille aspects divers est un plaidoyer de plus destiné à la défense d'une seule et même doctrine, qui est la grande doctrine des *causes finales*, et à la définition de deux mots, de deux idées, le mot et l'idée de *loi*, le mot et l'idée de *nature*.

Philosophes et mathématiciens, moralistes et astronomes, théologiens et physiologistes, économistes et jurisconsultes, tous les savants se servent du mot de *loi* et du mot de *nature*. Partant de points opposés, mais tous fidèles à la grande méthode qui consiste à bien observer les faits, à les ranger dans un ordre logique, puis à s'élever jusqu'aux rapports les plus généraux, et enfin jusqu'à l'expression la plus simple des choses, ils arrivent par des chemins divers aux mêmes sommets, ils s'y rencontrent, ils aiment de plus en plus à s'y rapprocher, et, selon la belle expression de M. Quinet, à y échanger leurs flambeaux. Or ils ont tous constaté des *lois*, la découverte de ces lois est leur gloire, la contemplation de ces lois fait leurs délices, ils n'ont pas de notion plus sublime à se communiquer, et ils se mettent à écrire ensemble

ce que l'on peut appeler le code et l'esprit des *lois de la nature*.

Mais ici commence la Babel et la confusion des langages.

L'esprit de l'homme est vaste, en effet, mais le langage de l'homme est pauvre, et quand les sciences se rendent l'une à l'autre des services et des visites, l'application des mêmes mots à des objets dissemblables conduit à des confusions inextricables.

Depuis un siècle, et surtout en France, la philosophie et les philosophes ont fait dans la politique des incursions dont les nations n'ont assurément pas à se plaindre, puisqu'il en est résulté un progrès certain de la justice dans les institutions civiles ; mais de ce rapprochement est né l'embarras qu'on éprouve pour définir certaines expressions. Prenons pour exemple le mot de *liberté*. Les politiques entendent, même sans le dire, que la liberté est toujours limitée ; ils ont en vue la *liberté d'agir* ; les philosophes, au contraire, entendent par la liberté une puissance morale qui ne connaît pas d'entraves ; ils ont en vue la *liberté de penser*. Transporté du domaine de l'esprit sur le terrain de l'action, le même mot n'a plus le même sens, et par le funeste effet de cet usage équivoque d'une même expression, une lamentable séparation divise en tous pays l'école radicale qui l'entend dans le sens

abstrait et l'école libérale qui l'emploie dans le sens pratique.

C'était, il y a trente ans, à la politique, c'est aujourd'hui aux sciences physiques et médicales que la philosophie s'est mise à demander des consultations, puis des emprunts. Or il est encore tout à fait nécessaire de prendre bien garde au choix et au sens des mots que ce rapprochement va mettre en circulation ; on peut compter que les ignorants s'en serviront avec la joie d'enfants auxquels on a donné des pièces de monnaie neuve, sans se demander si le titre en a été changé.

Lorsque la science et la philosophie, la physique et la métaphysique, se servent du mot *loi* et du mot *nature*, donnent-elles à ces mots le même sens ?

M. le duc d'Argyll indique quatre définitions du mot *loi*, trois définitions du mot *nature*, quatre du mot *sur-naturel* ; c'est un abîme d'équivoques.

Au lendemain des mémorables découvertes de l'astronomie et de la géométrie, les immortels auteurs de ces découvertes, qui étaient aussi de grands philosophes, Leibnitz, Newton, Euler, Clarke, avaient appliqué tout leur esprit à la définition des lois de la nature, et de ces nobles recherches était sorti un magnifique mouvement de philosophie religieuse. Pour ces grands hommes, les *lois de la nature*, disons-le d'un seul mot, c'étaient les

volontés de Dieu. Au lendemain des admirables découvertes de la chimie et de la mécanique, l'esprit humain est, par une pente semblable, ramené vers les mêmes problèmes. Mais si l'on en jugeait par de récentes manifestations, ce serait un mouvement matérialiste qui sortirait aujourd'hui de la science. Pour les penseurs contemporains, les lois de la nature, ce seraient les propriétés inhérentes à la matière.

Le langage ne jette aucune clarté sur ces problèmes ; il aide à la confusion : deux sens se cachent, se déguisent sous les mêmes mots. On dit les *lois de la conscience* et les *lois de la pesanteur* ; on dit la religion *naturelle*, le droit *naturel*, l'histoire *naturelle*. Les mêmes expressions servent donc à caractériser la vertu de l'homme, la chute de la pierre, les rapports de l'âme avec Dieu, l'origine des lois, la description des mammifères et des poissons. On définit la *nature* l'ensemble des lois qui régissent l'ensemble des choses. On applique aux lois qui gouvernent les faits matériels la belle définition de Montesquieu : *Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses*. Pourquoi donner à l'ensemble des choses un nom collectif, la *nature*? Comment les *lois* régissent-elles les *choses*? Comment des *rapports* dérivent-ils des choses? S'ils sont *nécessaires*, ces rapports ne sont-ils pas des propriétés des choses? Si les lois sont

supérieures et non pas inhérentes aux choses, où sont ces lois? Qui les a établies? Qui les rend exécutoires? En distinguant ce qui est *naturel* et ce qui est *supernaturel*, que comprend-on dans le mot *naturel*? qu'est-ce qu'on exclut par le mot *supernaturel*? Les uns n'entendent par *naturel* que le monde matériel; les autres font entrer dans le mot *nature* l'homme, la pensée, la création. Quelques savants confondent *supernaturel* avec *surhumain*, et, en ce sens, la nature elle-même serait *supernaturelle*, puisque l'homme ne peut ni la créer, ni la dominer, ni la comprendre. Les athées, par *supernaturel*, entendent Dieu, et par *nature*, un ensemble de lois invariables, la nécessité. Les déistes, par *supernaturel*, entendent le *miracle*; par miracle, une violation des lois de la nature; par *nature*, l'œuvre de Dieu, mais d'un Dieu immobile qui, comme le dit l'ancienne formule, commanda une fois pour obéir à jamais : *semel jussit, semper paret*.

C'est, je le répète, un chaos d'hypothèses contraires et de définitions équivoques, chaos dans lequel il est cependant possible, ou plutôt inévitable, de discerner deux grandes lignes, deux grandes directions opposées. Tout se réduit à un seul et même dilemme :

Ou les lois de la nature supposent un législateur, ou elles agissent par elles-mêmes.

Il faut s'expliquer, sortir de l'ambiguïté des termes, et

M. le duc d'Argyll me paraît avoir mis le doigt avec à-propos sur ce point central, sur ce nœud de presque toutes les controverses contemporaines.

Il est temps d'écouter, après ses questions, ses réponses.

I

Pour mieux résumer tout l'ouvrage, je me permettrai de le lire comme on lit l'hébreu, en commençant par la fin, c'est-à-dire en intervertissant l'ordre des chapitres. Il est question de surnaturel dans le premier, et de politique contemporaine dans le dernier; l'auteur descend ainsi de Dieu à l'homme. Je trouve plus commode, plus logique de remonter de l'homme à Dieu, et, ainsi envisagées, les idées et les observations dont le livre se compose m'apparaissent plus clairement divisées en deux groupes distincts :

D'une part, établir, par l'analyse de plusieurs exemples étudiés dans l'histoire, la présence et la libre intervention de l'*esprit humain* dans le monde ;

D'autre part, établir, par l'analyse de plusieurs exemples étudiés dans la nature, la présence et la libre intervention de l'*esprit divin* dans le monde et dans l'homme.

Répondre ainsi par un seul et même argument à l'affir-

mation des positivistes, qui suppriment, par un seul et même coup, la réalité en Dieu et la liberté dans l'homme : telle est la méthode, telle est la conclusion du *Règne de la loi*.

Le plus considérable des auteurs de la doctrine positiviste, M. Stuart Mill, a écrit cette formule :

*Tous les phénomènes, sans exception, sont gouvernés par des lois invariables, dans lesquelles n'intervient aucune volonté, SOIT NATURELLE, SOIT SURNATURELLE*¹.

Cette doctrine, franchement avouée, la littérature commence à la populariser en l'empruntant à la philosophie positiviste. Il n'y a pas longtemps que je lisais dans une remarquable notice de M. Sainte-Beuve sur mon ami regretté M. Ampère, qui par parenthèse eût été bien surpris de ce mot : « Il était trop habitué à la considération des lois générales pour que l'idée du surnaturel vînt l'en détourner. » C'est bien cela, mais ce n'est pas tout. M. Mill est plus complet, il va jusqu'au bout. Et d'ailleurs, il y aurait dans la rue des commentateurs effrontés qui tireraient la conséquence, si les maîtres, plus prudents, s'abstenaient de conclure. Mais M. Mill ne recule pas, et il faut le louer de sa sincérité. D'après ce hardi penseur, puisque tout, sans aucune exception, est régi par des lois

¹ *Aug. Comte and Positivism*, p. 12.

invariables, l'existence de Dieu n'est plus nécessaire, la liberté de l'homme n'est plus admissible. Ni Providence, ni libre arbitre. Le monde rentre sous l'empire d'une nécessité admirable, je le veux bien, mais inexorable. Tout est gouverné par des lois invariables ; s'y élever, c'est la science ; s'y soumettre, c'est la religion.

M. le duc d'Argyll est trop savant pour contester l'existence et l'invariabilité des lois qui régissent le monde. Il admire, et comment ne pas l'admirer ! ce grand progrès de la science qui découvre chaque jour dans le plan général des choses et plus d'ordre et plus d'unité, arrive, après avoir constaté des liens de parenté entre tous les corps, à reconnaître que les forces elles-mêmes sont en quelque sorte de la même famille, et affirme par des témoignages de plus en plus nombreux la simplicité et la souveraineté des lois sublimes de la nature !

C'est la gloire de l'homme de s'élever à ces hauteurs. Mais la vraie science, la saine philosophie ne mettent pas au même rang, ne regardent pas comme également invariables les lois *physiques*, les lois *logiques* et les lois *morales* ; elles distinguent avec soin les lois *nécessaires*, celles dont on ne peut concevoir le contraire, et les lois *universelles*, mais qui pourraient ne pas exister, les unes *absolues*, les autres *contingentes*. Il n'y a pas d'effet sans cause, voilà une loi *nécessaire*, l'esprit se refuse à conce-

voir qu'il n'en soit pas ainsi. *Le feu brûle*, voilà une loi *universelle*, mais on comprendrait très-bien que le feu ne brûlât pas ; cela est ainsi, mais cela pourrait être autrement. Cette première distinction est essentielle, il est impossible d'accorder aux positivistes que toutes les lois soient du même ordre.

En second lieu, ce que l'on appelle *la loi* en morale, *la loi* en logique, c'est une lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; ce sont les axiomes de la raison et de la conscience. Ce que l'on appelle *loi* en physique, c'est souvent une théorie régnante qu'une autre théorie détrône. Il y a dans le monde scientifique des dynasties, des usurpateurs et des prétendants. Il a fallu deux mille ans, depuis Anaximène jusqu'à Lavoisier, et quatorze hypothèses dont M. Liebig a donné les dates¹, pour arriver à connaître la loi de la composition de l'air que nous respirons. Il est absurde de prendre le dernier phénomène découvert pour la cause de tous les autres. Comme le disait l'illustre Faraday², en morale, il ne faut pas douter, ce serait livrer la vie au hasard ; dans les sciences, ne pas douter, ce serait fermer la porte aux découvertes.

La distinction des lois *nécessaires* et des lois simple-

¹ *Discours sur le développement des idées dans les sciences naturelles*, p. 10.

² *Éloge*, par M. Dumas, 1868, p. 58.

ment *universelles*, voilà la principale, voilà la grande réponse à l'assertion de M. Mill et des positivistes. On ne peut pas leur accorder, sans discussion, que toutes les lois quelconques, physiques, logiques, morales, soient du même ordre, ni que toutes les lois soient également et semblablement invariables, ni que les forces régies par ces lois soient inhérentes à la matière.

Je ne suis pas philosophe, et pourtant je me permets de dire que M. le duc d'Argyll n'insiste pas assez sur ces distinctions. Il en résulte, comme on le verra, dans tous ses arguments, une certaine confusion qui aurait été évitée s'il avait pris tout d'abord cette forte position contre ses adversaires.

Mais il ne fait cette grande concession, cette concession, selon moi, excessive, que pour se servir avec une rare vigueur d'un second argument, auquel il attache une valeur capitale.

Concédon's un instant que tous les phénomènes, sans exception, sans distinction, sont régis par des lois. Accordons même que ces lois sont des propriétés de la matière. Il y a pourtant, dans tous les phénomènes, deux éléments purement intelligibles, exclusivement du domaine de l'esprit, à savoir la combinaison, *contrivance*, et le dessein, *purpose*.

Les phénomènes ne se présentent pas à l'homme par le

côté abstrait ; ils se présentent à l'état vivant. Ce que je vois, ce ne sont pas des lois, ce sont des combinaisons, ce sont des agencements, infiniment variés en vue d'une fin. Le langage exprime très-nettement et réunit toujours ces deux éléments ; les mots sont de petites formules brèves, entendues de tous, qui désignent par un même signe, par un même son, la *chose* et le *pourquoi* de la chose, l'objet et sa destination, *what and why*. Ce petit mot, l'*eau*, est un son qui me rappelle aussitôt ce que c'est que l'eau et à quoi elle sert. Vous me démontrez ensuite le *comment*, la loi de la composition de l'eau, de la pesanteur de l'eau, de l'évaporation de l'eau. Je ne vois pas ces lois. Après m'avoir expliqué le phénomène par la loi, expliquez-moi comment la loi produit le phénomène, comment plusieurs lois y concourent, comment elles se rapprochent, se combinent, se dirigent ensemble vers une fin, passant de la puissance à l'acte, de l'abstraction à la vie.

Ainsi donc, à côté des *lois invariables*, il y a toujours des *combinaisons variables*, moyens indispensables, par lesquels les lois atteignent leur fin. Ces combinaisons entre des lois en vue d'une fin, sont des faits, mais purement, exclusivement, intelligibles. Elles sont absolument impossibles à concevoir sans l'intervention d'un pouvoir mental qui ne réside pas *dans* les lois, qui agit *sur* les

lois. Comme le fait est certain, l'intervention est certaine. Comme le fait est continu, l'intervention est continue.

Dans le cercle de l'activité humaine, cette expérience prouve la réalité de l'âme. En dehors de ce cercle étroit, la même expérience prouve la réalité de Dieu. Ces deux puissances, l'âme et Dieu, s'établissent, se démontrent ainsi par le même argument ; s'il est réfuté, l'un et l'autre esprit, tout esprit, tombe et disparaît. Il n'y a plus que des corps et des lois inhérentes à ces corps.

Comme on le voit, M. le duc d'Argyll donne rendez-vous aux philosophes et aux savants sur le terrain des faits. Il est assez curieux de voir la philosophie, par un renversement des rôles habituels, inviter la science à descendre sur la terre, à étudier la vie, et l'obliger à convenir que, dans tous les phénomènes, à côté de faits qui peuvent, à la rigueur, dériver de la matière, il y a d'autres faits qui ne peuvent absolument venir que de l'esprit.

L'ingénieux auteur, pour établir cette distinction, se livre à l'analyse d'une multitude d'exemples bien observés, parmi lesquels je choisirai, en les développant un peu, les deux plus saillants, assurément très-inattendus ; ils sont empruntés, l'un à l'histoire de la machine à vapeur, l'autre à l'histoire des oiseaux.

Commençons par la machine à vapeur, et mettons, comme le disait Cuvier, *l'esprit de l'homme en expérience*.

II

A la fin du siècle dernier, un professeur de philosophie et un mécanicien, tous deux Écossais comme le duc d'Argyll, travaillaient dans la même ville, à Glasgow. L'un, Adam Smith, confiant dans les forces morales, demandait qu'on mit l'esprit en liberté, et qu'on fit sortir le travail de l'homme de ces règlements absurdes dans lesquels il était emprisonné, comme dans autant de conduits étroits et sans issue ; l'autre, James Watt, occupé des forces physiques, demandait qu'on emprisonnât la vapeur dans des conduits bien résistants, au lieu de la laisser inutilement se perdre dans l'espace. Tous deux, étudiant au même moment, et travaillant, sans le savoir, l'un pour l'autre, par une de ces coïncidences que l'on peut appeler un mystère habituel de l'histoire, le second trouvant l'instrument nouveau qui devait servir l'idée nouvelle professée par le premier, ils inventaient les deux ressorts principaux de la richesse des nations au dix-neuvième siècle, la liberté du travail et la machine à vapeur.

On sait bien que de ces deux découvertes, absolument nouvelles dans le monde, date une révolution véritable. On a vu changer, sous leur influence, l'industrie des hommes, le commerce des peuples, l'économie des lois, mais surtout le régime du travail, et, par conséquent, la condition de cette immense portion de l'humanité qui doit à l'activité de ses bras le pain de chaque jour. En moins de cinquante ans, les règlements tombent, d'admirables machines sont inventées, les grands ateliers s'élèvent, le tisserand de l'Écosse quitte sa cabanè et son petit métier, la femme voit tomber de ses mains ce fuseau, ce même fuseau que l'on retrouve sur les plus anciens monuments de l'Égypte, les villes s'agglomèrent, les peuples se rapprochent, et la puissance de l'homme sur la nature monte de tout un degré.

Mais rien de grand n'est sans péril.

Voyez sortir de ces manufactures immenses, dans les rues des cités neuves, la triste procession des femmes en guenilles et des enfants pâles! En 1802, un industriel, le premier Robert Peel, se lève devant le parlement, et il déclare que les grandes idées de Smith et les grandes inventions de Watt tuent les hommes! De ce moment commence le combat, si bien caractérisé par le titre d'un pamphlet de cette époque, *Mammon against Mercy*, cœur contre or, combat entre la loi de

l'esprit, définie par Smith, la loi de la matière, utilisée par Watt, la loi de la morale, invoquée par Peel, combat qui dure encore en Angleterre et ailleurs, aboutissant peu à peu à la victoire, c'est-à-dire à la conciliation dans une alliance supérieure de ces trois éléments nécessaires. Smith a des successeurs qui rendent chaque jour les mêmes idées plus complètes, pour les faire passer dans des lois plus justes. Après Watt, et à peu de distance, paraissent Hargraves, Crompton, Arkwright, inventeurs de machines plus parfaites et plus inoffensives. A Robert Peel, et aux législateurs, aux philanthropes de 1802, succèdent d'autres législateurs, d'autres philanthropes, mais surtout de tant d'efforts réunis se forme peu à peu une opinion générale, un esprit public, un sens commun, vainqueur de toutes les doctrines extrêmes.

Le grand résultat de la dernière exposition universelle de l'industrie a été précisément de montrer, après cinquante ans, la plus large expansion de la liberté industrielle, le plus puissant développement de la force mécanique, le plus sérieux respect pour la vie, l'esprit et le corps de l'ouvrier, arrivant à se concilier dans la plupart des grands centres manufacturiers du monde civilisé, progrès heureux qui est loin d'être universellement accompli. La pratique n'est pas faite, l'opinion est faite. Que s'est-il passé ?

Méditons avec M. le duc d'Argyll la partie philosophique de ce grand exemple, emprunté à l'histoire de ce grand drame contemporain.

Reprenons le rôle de chacun des acteurs principaux.

Adam Smith, le professeur, a fondé une économie politique vraie sur une philosophie vraie; au lieu de croire à la force et au caprice dans le gouvernement des hommes, il a admis qu'un ordre naturel présidait à la poursuite de la richesse comme aux autres manifestations de l'activité humaine; au lieu de croire, avec toute l'antiquité, qu'il fallait restreindre la richesse, enchaîner et déprimer le travail, séparer les intérêts des nations, il a professé qu'il était juste et utile de développer la richesse, d'affranchir, d'ennoblir le travail, de rapprocher et de mêler les intérêts de tous les hommes; il a su appliquer au travail une loi invariable de la nature humaine, la liberté réglée par la concurrence.

James Watt, le mécanicien, a pris deux lois invariables de la nature physique, la résistance des métaux, l'élasticité du gaz, et il a tiré de ces deux lois l'instrument mécanique qui double la puissance de l'homme sur la matière.

Robert Peel, le moraliste, a invoqué à son tour une loi invariable de la nature morale, la limitation de l'in-

térêt personnel par l'intérêt d'autrui, la subordination de l'égoïsme aux sentiments et aux devoirs de l'humanité.

Spectacle curieux! chacune de ces lois invariables que, pour un moment, nous supposons du même ordre, est à elle seule impuissante, cachée, oblitérée, jusqu'au jour où l'homme les met en exercice. Spectacle plus curieux encore! Chacune de ces lois invariables est par elle-même, si elle agit seule, malfaisante ou stérile. Sacrifiez la morale aux machines et à la liberté, vous avez tort; sacrifiez les machines et la liberté à la morale, vous avez tort. Il faut combiner les trois lois; ce n'est pas assez, les corriger, les empêcher de faire du mal, et si pour combiner, pour corriger, la raison de tous ne suffit pas, il sera, il a été nécessaire d'écrire la raison, d'armer la raison, de la constituer en pouvoir! On voit la raison, force naturelle, réprimer l'appétit, autre force naturelle. Ainsi la nature corrige la nature et l'amène à une nature meilleure, plus élevée et plus éclairée.

Mais ce ne sont pas seulement deux ou trois lois qui concourent ainsi par elles-mêmes, par une force propre, par une vertu spontanée, à un si grand ouvrage. Il n'est pas une des influences dont résulte le plus petit progrès à travers le temps qui ne soit elle-même un résultat de ces combinaisons innombrables des lois naturelles qui

se nomment le pouvoir, la science, la presse, les arts, l'éducation, le milieu, le caractère national ; il n'est pas une de ces influences qui ne s'exprime par des mots, qui n'agisse par des moyens, qui sont eux-mêmes des combinaisons infiniment variées, des résultantes compliquées, et enfin, toutes ces combinaisons aboutissent à des fins également variées, tellement variées, que l'histoire n'est que le catalogue de leurs incessantes diversités, mais pourtant toutes subordonnées à une fin générale, qui est le bien.

Il est donc vrai de dire que l'homme se trouve placé en face de lois invariables, mais il faut ajouter aussitôt que ces lois ont une fin ; qu'elles ne l'atteignent que par le moyen de combinaisons ; que ces combinaisons, bien loin d'être toujours les mêmes, sont indéfiniment variables ; qu'elles appartiennent, ainsi que la fin à laquelle elles tendent, à l'ordre intelligible, et que la force qui soumet les choses, que la force qui les combine, que la force qui les conduit à une fin toute idéale, est une force qui leur est étrangère et supérieure, un agent, une cause, un pouvoir, un vouloir, un esprit, et, pour l'appeler par son nom, l'esprit humain.

La nature a donc un premier maître, qui est l'homme. L'esprit est doué d'un vrai pouvoir sur la matière, et Voltaire a été plus exact, plus scientifique assurément

qu'il ne le croyait, lorsqu'il a écrit ces vers pompeux :

Confidents du Très-Haut, substances éternelles,
 Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
 Le trône où votre maître est assis parmi vous,
 Parlez ! du grand Newton n'êtes-vous point jaloux ¹ ?

Mais, pour me servir d'un langage moins lyrique, Newton, Smith, Watt, Peel, personnifient l'homme, et l'exemple de ces grands hommes prouve l'intervention dans les phénomènes d'une volonté naturelle, intervention nécessaire pour soumettre les lois invariables de la nature à des combinaisons variables, sans lesquelles ces lois demeurent stériles ou malfaisantes même, et n'atteignent pas leur fin.

Telle est la série des raisonnements et des faits par lesquels le duc d'Argyll répond à l'une des affirmations de M. Stuart Mill.

Il est bien clair que cette réfutation soulève une objection très-simple et très-forte.

Oui, l'homme agit sur la nature, mais il fait lui-même partie de la nature, il est lui-même soumis à des lois invariables. Son corps n'est pas même ce que les chimistes appellent un corps simple : par ses éléments, par ses organes, il tient du minéral, du végétal, de l'animal, et il prend part à la vie du monde matériel. Ce que vous appe-

¹ Épître à madame la comtesse du Châtelet, 1738.

lez l'esprit, grandit, travaille, se transmet et s'altère avec le corps ; il est enfermé dans un cercle de motifs, et chaque motif a sa conséquence invariable, *invariability of sequence*. L'homme ne fait pas exception à la règle de l'inflexible nécessité des lois, soit dans son corps, soit dans son esprit, s'il faut les distinguer.

Autant de mots, autant de pièges, à défaut de définitions nettes, répond encore M. le duc d'Argyll dans un chapitre sur *la loi dans le royaume de l'esprit*.

Il est très-vrai que nous ne sommes pas les maîtres de la structure de notre esprit et des relations préétablies entre cet esprit et le système général dans lequel il se meut. Il est très-vrai encore que tout acte a un *motif* et tout motif une *conséquence*. Ce terme *motif* pour l'esprit est aussi bien trouvé que celui de *moteur* pour la matière. Mais les motifs intérieurs ou extérieurs qui poussent l'esprit de l'homme sont si nombreux, que la liberté consiste à choisir entre eux, la vertu à choisir les plus élevés, la civilisation à augmenter ce nombre et à éclairer ce choix. Dites de l'animal qu'il est contraint de choisir entre deux ou trois mobiles, la faim, la reproduction, la peur, en sorte qu'on peut inventer l'art de le dresser ou de le prendre. Vous savez ce que l'animal fera à la chasse, vous ne savez pas ce que l'homme fera à la guerre ou même au jeu. Connaître le présent ne vous conduit jamais

à prévoir exactement l'avenir dans les choses humaines, parce que l'homme est sans doute soumis à une loi de *conséquence*, mais il est affranchi de toute loi de *contrainte*.

Ici encore les lois invariables ne se manifestent que dans des combinaisons variables, choisies, voulues, en vue d'une fin intelligible par un pouvoir intelligent et libre, un esprit.

Toute l'objection se réduit à dire que cet esprit ne s'est pas créé lui-même, qu'il n'est pas une cause première, qu'il appartient à un ordre général; il est libre, mais il a reçu, ainsi que la matière dont il change la manière d'être et non l'être, il a reçu ce premier mouvement, cette première *chiquenaude*, disait Pascal, qui est le don mystérieux de la vie.

Ici nous sortons de l'histoire humaine, nous entrons dans la nature proprement dite. Qu'en apprenons-nous? Qu'y voyons-nous?

Selon M. le duc d'Argyll, le même argument qui prouve l'esprit dans l'homme prouve Dieu dans la nature.

Je passe à cette seconde partie de sa thèse avec un peu plus de timidité. J'ai pu parler de philosophie sans être philosophe, parce que la philosophie n'apprend à tout homme que ce qu'il sait, elle lui montre son propre esprit. Mais je sais l'abus qu'on peut tirer d'une étude su-

perficielle des sciences naturelles. J'entre sur ce terrain comme on met le pied sur un navire, avec un ravissement mêlé d'inquiétude, et j'ai besoin de rappeler que je me borne à suivre un plus savant que moi.

III

Avant tout, reprenons et résumons brièvement tout ce qui précède.

J'ai essayé de partager en deux groupes; et de ramener à deux conclusions, les faits et les arguments extrêmement nombreux que le savant auteur a répandus dans sept longs chapitres, ayant tous pour objet la définition du mot : *loi, loi de l'esprit, loi de la nature.*

Dans la première partie, je l'ai montré répondant à cette assertion de M. Stuart Mill : « Les phénomènes sont régis par des lois invariables qui n'admettent l'intervention d'aucune volonté, *même naturelle.* » Le grand seigneur écossais, analysant des faits choisis dans l'histoire, et par exemple le fait de l'invention de la machine à vapeur, les développements de la liberté du travail et les changements dans la condition du travailleur depuis cette découverte, n'a pas de peine à démontrer que derrière ces faits agissent les forces, au-dessus des forces les lois, mais que les lois sont soumises à des combinaisons, et dirigées vers une

fin, *combinaison* et *direction* inexplicables sans l'intervention d'un pouvoir mental, d'une volonté, d'un esprit, qui agit sur les lois et sur les choses.

Cet esprit est lui-même soumis à des lois, enfermé dans certaines catégories de motifs, mais il est absolument le maître de choisir entre ces motifs, de préférer et de subordonner les uns aux autres, et dans ce choix consiste sa liberté.

D'après M. le duc d'Argyll, qui répète en ceci l'opinion de son compatriote Thomas Reid, le même argument qui prouve l'existence d'un esprit dans l'homme prouve l'existence d'un esprit dans la nature.

Il me reste à le suivre dans cette seconde partie de ses développements, compris dans les chapitres où il répond non plus à M. Stuart Mill, mais à M. Darwin et à M. Guizot, en même temps qu'à de nombreux écrivains anglais, Huxley, Tyndall, etc.

Avec tous les savants contemporains, M. le duc d'Argyll admet que la nature a non-seulement sa législation, elle a aussi son histoire; elle compte des âges distincts; elle s'est développée suivant un certain ordre; on peut suivre dans l'étude de ces développements un concours de faits combinés entre eux pour aboutir à des formes de plus en plus élevées de la vie, de mieux en mieux disposées pour le service de l'homme.

Mais de tous ces faits, autant qu'on peut les comparer et les classer, a-t-on le droit de conclure qu'une loi invariable et purement physiologique commande au développement et même à l'origine de la vie, ou bien n'est-il pas, au contraire, évident qu'un arrangement de l'intelligence s'y montre et y préside?

En autres termes, les lois, dont nul ne conteste la présence, sont-elles des maîtres ou sont-elles des serviteurs? sont-elles des énergies de la matière ou des actes d'un esprit?

Un grand chapitre, intitulé *Creation by law*, est consacré par M. le duc d'Argyll à cette noble recherche, dans laquelle il discute surtout la célèbre hypothèse de M. Darwin. Selon sa manière habituelle, il analyse rigoureusement, à la lumière des faits, et comme à la loupe, les termes que ce savant observateur a mis en circulation, *sélection naturelle, combat pour la vie, adhérence à un type, évolution par le temps, corrélation de forces*. Il est curieux de voir encore ici les rôles renversés entre la philosophie et la physiologie. C'est le philosophe qui se récrie contre l'abus de la généralisation et ramène le savant à la froide expérience.

Vous dites que les espèces changent peu à peu, que ce changement, quelle qu'en soit la cause, a pour but l'utilité, pour facteur le temps, pour instrument le combat

nécessaire à la subsistance, pour méthode l'adhérence à un type, et la croissance pour corrélation, en sorte que si l'on suppose un temps indéfini, en arrière et en avant, tout ce que nous supposons créé a pu naître par une évolution spontanée, tout ce que nous supposons imparfait peut s'élever à la perfection complète ! La nature serait ainsi semblable à une plante immortelle qui passerait par des saisons sans fin de la graine à la tige et de la tige à la fleur.

M. le duc d'Argyll arrête M. Darwin à chaque mot, à chaque pas.

Oui, les espèces changent un peu avec le temps, mais de quel droit affirmez-vous : 1° que ce changement n'a pas de limites ; 2° qu'il se fait spontanément, et 3° qu'il est dominé par l'utilité, les plus fortes espèces détruisant les plus faibles dans un combat que la pénurie des subsistances rend nécessaire ?

C'est abuser de la généralisation. Avec M. Flourens, avec le docteur Faivre, M. le duc d'Argyll répond qu'en fait toutes les espèces sont presque invariables, quoique composées d'individus toujours distincts. Avec M. de Quatrefages, il déclare que si les espèces sont un peu variables, du moins elles ne sont pas *transmutables* de l'une à l'autre. Avec M. Janet¹, il ajoute que la sélection artificielle

¹ *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1865.

appliquée par l'homme à l'amélioration des animaux ou des plantes est l'œuvre d'une pensée qui choisit. Pourquoi admettre dans la nature un art aveugle, une série de hasards heureux, sans l'intervention d'une intelligence ?

Enfin, et cette remarque lui est propre, il nie que l'*utilité* soit le plan dominant dans la nature. Oui, c'est bien pour l'utilité que presque toutes les choses paraissent établies, principalement pour le service de l'homme, et on ne peut assez admirer ce long travail des siècles qui, avant qu'il existât, préparait pour ce maître de la nature le charbon, cet étonnant fournisseur de force, que la chaleur rend capable d'élever à la hauteur d'un pied un poids un million de fois supérieur au sien. Mais l'utilité n'explique pas certaines existences, que l'on ne peut comprendre que par un dessein de beauté et de variété.

Madame de Staël¹ avait dit admirablement : « Ce n'est pas seulement de pampres et d'épis que notre nature est parée, mais elle prodigue sous les pas de l'homme, comme à la fête d'un souverain, une abondance de fleurs et de plantes inutiles qui, destinées à plaire, ne s'abaissent pas à servir ! »

Et ce n'est pas assez. La nature fait, en vérité, de l'art

¹ *Corinne*, liv. II, ch. III.

pour l'art. La beauté est répandue sur des objets inaccessibles à l'homme, dans le petit être que son microscope découvre à peine, dans la perle ou l'écaille du coquillage, ou dans la fleur de la plante qui naît au fond des océans, et que l'œil humain ne contempera jamais.

M. le duc d'Argyll emprunte encore à M. Guizot d'autres réponses que je me borne à résumer fidèlement.

En premier lieu, quand même la théorie de M. Darwin serait vraie, elle expliquerait comment les êtres se développent, une fois créés, elle n'expliquerait pas comment ils ont été créés. *En second lieu*, quand même, en parcourant l'affreuse et grotesque galerie des squelettes de singes et d'hommes, réunie par le professeur Huxley, pour montrer la gradation qui conduit d'un sapajou à un Newton, quand même, dis-je, on demeurerait persuadé de la réalité de cette gradation, il resterait toujours à se demander comment ces squelettes ont été doués de la vie. *En troisième lieu*, le dernier saut, le dernier passage, du plus perfectionné des singes au plus dégradé des hommes, serait une véritable création. *En quatrième lieu*, il resterait à expliquer à M. Guizot, qui a posé si nettement la question, comment le premier homme, si faible dans les premiers jours de la vie, et dont toutes les opérations dépendent de la croissance si lente de son cerveau, a pu exister sur la terre, s'il n'y a pas été placé adulte. *En*

cinquième lieu, il faudrait expliquer encore comment il se fait que l'imperfection dans un être le rend incapable d'entrer en relations avec le système général des autres êtres, de telle sorte que le seul défaut de symétrie rend une créature non-seulement sans beauté mais sans emploi, privée de grâce et aussi de toute fonction sur le monde extérieur.

Le mystère de la vie, le mystère des rapports entre les êtres divers, demeure tout entier, et ces mots mêmes, choisis par M. Darwin, *combat de la vie, sélection, évolution, adhérence à un type, corrélation*, ou bien ils ne signifient rien, ou bien ils indiquent un ajustement préalable, une idée, un ordre intelligible.

Le physiologiste croit n'avoir sur sa table de dissection que des os et des débris de matières; dès qu'il les classe, dès qu'il les nomme, il a beau s'en défendre, il entre, bon gré, mal gré, dans le monde invisible, où le philosophe l'attend; l'un observe, l'autre conclut, et c'est son droit, à condition qu'il parle des faits pour s'élever aux causes finales, sans les supposer *a priori*.

M. le duc d'Argyll ne s'est pas contenté de tant de réponses ingénieuses qu'il ne m'appartient pas d'apprécier au point de vue scientifique. Il a voulu étudier directement et scientifiquement un exemple, un seul, mais bien choisi, pour démontrer l'intervention d'un esprit souve-

rain dans les phénomènes de la nature. Il n'a plus choisi l'homme, mais un être inférieur à l'homme, être qui peut, comme tous les êtres, se passer de l'homme, tandis que l'homme ne peut pas se passer de tous les autres ; il n'a pas choisi les insectes dont s'amusait tant le grave Malebranche¹, qui « avait, disait-il, peine à se taire lorsqu'il entendait mépriser les moucheron, mépris injuste, fondé sur l'ignorance, » il a choisi les oiseaux, libres citoyens de l'air, déjà décrits par M. Michelet avec tant de savoir, d'éloquence et de poésie.

Un long chapitre², orné de planches très-bien faites, est consacré par l'auteur à l'étude extrêmement ingénieuse du vol de l'oiseau. Je me permettrai de la développer en indiquant dans ce petit être d'autres merveilles que le vol.

L'argument est toujours celui-ci :

Le plus petit phénomène ne se produit pas en vertu d'une loi invariable, mais seulement par la combinaison d'une multitude de lois, ajustées en vue d'une fin.

¹ *Recherche de la vérité*, 55.

² III. *Contrivance a necessity arising out of the reign of Law. — Example in the machinery of flight.*

IV

L'oiseau a son histoire ancienne. Ramassez ce petit débris, bien rare, puisqu'il est l'os d'un habitant des airs; la paléontologie va le ranger à sa date, elle vous apprendra le nom, l'âge, la patrie, de cette charmante apparition. La patrie? Vous croyez que, seigneur de l'air, libre, rapide, l'oiseau n'a pas de patrie? La géographie vous détrompe. Une invisible main a tracé comme au compas la ligne que les oiseaux ne peuvent pas franchir ou celle qu'ils sont forcés de suivre. Quelques-uns sont sédentaires; ils partagent nos destinées et vivent de nos restes. L'Europe n'a pas d'espèces à elle, et sur 8,000 espèces connues, 3,000 habitent seulement l'Amérique. Pourquoi? Dites-moi aussi pourquoi la plupart vont, viennent, errent sans cesse, s'arrêtant pour couvrir, mais entraînant bientôt leurs familles? Dites-moi pourquoi tant d'oiseaux émigrent, puis reviennent?

C'est que leur rôle est de chasser. Le charmant oiseau est un destructeur armé, l'infatigable ennemi de l'insecte. Pourquoi? Plutôt que de retenir sa puissance de multiplication continue, la féconde nature, pour arrêter une espèce, crée une espèce nouvelle; on dirait qu'elle se plaît

moins dans la durée de ses œuvres que dans leur infinie variété, dans leur constante docilité. Les insectes, imperceptibles et innombrables agents, qui paraissent chargés de désagréger la matière morte de l'arbre tombé ou du corps détruit, de reprendre et de répartir de nouveau cette matière, les insectes, petits distributeurs d'azote, mais grands destructeurs du règne végétal, ont pour ennemi ou plutôt pour régulateur l'oiseau.

Volant sans bruit, au crépuscule, spectre silencieux, désagréable, mais utile, le hibou délivre l'homme des petits rongeurs qui l'attaquent la nuit. Perchés sur les hauteurs, plongeant dans les cadavres leurs serres et leurs cous dénudés pour n'être pas infectés, les vautours sont les fossoyeurs des pays chauds. Petit, léger, toujours en mouvement, gité dans nos demeures, le passereau, et aussi la rapide et gracieuse hirondelle, détruisent par milliers les ennemis de nos champs et de nos vendanges, prélevant leur salaire et se payant eux-mêmes sur le champ qu'ils protègent. Toute la troupe des oiseaux a ainsi même destination ; ce sont de petits acteurs chargés d'un petit rôle. Nous avons tort de distinguer entre eux. Le corbeau n'est pas de mauvais augure et ne mérite pas d'être cloué à la porte de nos fermes. Prendre l'aigle, ce tyran solitaire, qui abuse de sa force et n'est magnanime que quand il est repu, pour l'emblème de la majesté, c'est se faire

une pauvre idée des rois ou une fausse idée des aigles. Ce sont là les superstitions de l'ignorance. Aucun oiseau ne porte bonheur, aucun ne porte malheur, tous portent secours. S'ils sont moins nombreux en Europe, c'est que l'homme y est en plus grande troupe armée pour se défendre.

L'oiseau est le serviteur de l'homme, ou bien il est son précurseur ; il va préparer et purifier sa demeure future, chassant devant lui insectes et serpents. Dans les contrées où l'oiseau peut servir, la nature l'y cantonne et l'y conduit. Il trouve sa vie précisément et uniquement sur les points où sa présence est nécessaire. On voit partir les oiseaux en grandes bandes lorsque les grains diminuent, fuir notre chasse et se rendre où leur chasse va s'ouvrir, émigrer comme les poissons, comme les nomades, comme toutes les tribus de chasseurs ; ils souffrent, s'agitent jusqu'à mourir quand une cage les retient, pressés de suivre leur instinct, qui est leur obéissance à un plan supérieur ; ils s'y soumettent sans résistance, sans différence, sans déclin, sans progrès, avec une aveugle allégresse.

Dans ce petit être, les moyens sont merveilleusement adaptés à la fin. La merveille des merveilles est le mécanisme du vol. Le corps de l'oiseau est une sorte de ballon aérien, muni d'appareils locomoteurs. L'air y trouve des outres qu'il remplit, et les os mêmes sont creux pour

le recevoir. La vue est proportionnée à la vitesse du vol, et l'œil, grand pour le crâne, porte une troisième membrane, un rideau qui tempère sans l'interrompre la lumière du jour. L'aile et la queue sont à la fois la voile, la rame et le gouvernail ; appareil admirable, elle fend l'air, et elle est rame ; elle se gonfle, s'écarte et se replie, et elle est voile. Le corps est plus lourd que l'air ; plus léger, comme le ballon, il flotterait, il ne volerait pas ; il faut qu'il pèse pour qu'il résiste. La loi de la pesanteur lui vient en aide et l'incline à descendre ; une autre loi se rencontre, la loi de la résistance des gaz, qui l'empêche de tomber, mais, agissant en tous les sens, elle s'oppose à ce qu'il avance ; il faut un moyen de trouver dans cette loi un secours dans le sens de la chute et non un obstacle dans le sens de la marche ; ce moyen est l'aile, qui s'étend et s'appuie perpendiculairement, s'effile et fend l'air horizontalement.

Mais il faut surtout le concours d'une troisième loi, la loi de l'élasticité des gaz ; comprimés, ils réagissent, et, grâce à cette loi, à l'aide d'un muscle très-vigoureux, l'aile, par ses battements rapides jusqu'à éblouir, fouette l'air et fait continuellement rebondir le corps. Elle est assez large en surface pour déplacer une masse d'air proportionnée au poids du corps, assez légère en substance pour ne pas ajouter un excès de pesanteur, assez forte en

structure pour résister à la pression que son coup détermine.

Mais le coup en bas va être neutralisé par le coup en haut ? Non.

Convexes par-dessus, les plumes de l'aile laissent passer l'air d'en haut comme une ombrelle retournée ; concaves par-dessous, elles retiennent et compriment l'air d'en bas ; la pression d'en bas ferme l'aile comme une écaille, la pression d'en haut l'ouvre comme une persienne, et la machine laissant passer ou retenant l'air, selon que la pression nuit ou sert au vol, l'effet utile est produit, et l'oiseau se soutient.

Mais il faut qu'il avance.

Chaque plume de l'aile est plantée dans la direction opposée à la marche en avant, très-forte à la base, très-flexible à l'extrémité, en sorte que l'air ne peut pas s'échapper en avant ; il s'échappe en arrière, soulevant le bout des ailes et le poussant avec force, pendant que le corps forme avec l'aile l'angle convenable suivant la force du vent. Et ainsi l'oiseau avance sans pouvoir jamais reculer.

A mesure que l'oiseau est fait pour la terre, pour l'eau, pour la neige, non pour les airs, l'aile diminue et disparaît, la plume devient plus courte, plus ronde, moins roide ; l'outil est ajusté pour le travail, le vêtement pour le climat, « depuis la frégate, dit admirablement M. Mi-

chelet, le petit aigle de mer, l'audacieux navigateur qui ne ploie jamais la voile, le prince de la tempête, l'oiseau qui n'est plus qu'aile ¹, jusqu'à l'oiseau sans aile, le manchot du pôle austral, dont l'aile vraiment rudimentaire ne sert point comme voile, n'aide point à la marche, n'est qu'une indication, comme un souvenir de la nature. »

Ainsi un appareil, assez lourd pour résister à l'air, étalé dans le sens de la chute, effilé dans le sens de la marche, porté et poussé à la fois, dominant la loi de la pesanteur des solides par la loi de la résistance des gaz, combinée avec la loi de leur élasticité, et doué de cette énergie intime et de cet accord instinctif des lois de la structure avec les lois générales qui est le mystère de la vie, voici l'oiseau !

« Et, dit très-bien M. le duc d'Argyll ², tels sont quelques-uns des arrangements nécessaires pour donner à ce petit être le pouvoir de voler, rapport de la force vitale à la croissance, de la structure interne à l'action extérieure, de la forme de chaque détail à la forme de l'ensemble, de la matière à la résistance, de la masse et de la forme à la vitesse, en un mot rapport de force à force, de lois à lois et de toutes à un plan supérieur, combinaisons si variées, si belles, qu'un volume pourrait être écrit sans épuiser

¹ *L'Oiseau*, p. 41 et 49.

² Page 177.

l'admirable méthode employée pour résoudre ce seul problème de mécanique. »

M. le duc d'Argyll ne manque pas d'indiquer, dans un chapitre spécial¹, comment les exceptions apparentes à l'ordre parfait de la nature ne sont que des lacunes de notre ignorance, qu'une science plus avancée comble chaque jour.

Tantôt, comme l'avait dit Geoffroy Saint-Hilaire, des membres réputés inutiles, ou laissés par la nature à l'état rudimentaire, apparaissent de plus en plus comme des caractères qui rattachent les animaux au plan général de l'unité de structure, démontré par Cuvier, et le naturaliste Savigny a pu découvrir dans les trompes du papillon toutes les pièces qui figurent dans la bouche de la chenille dont il sort. Tantôt des caractères réputés sans usage sont investis par une observation plus attentive d'une fonction certaine. Telle est la couleur chez les oiseaux.

« Il est heureux, s'écrie plaisamment M. Darwin, qu'il y ait des piverts de couleur pie, car s'ils avaient tous été verts, on n'aurait pas manqué de dire que cette couleur était un dessein de la nature pour les cacher sous les feuilles et les préserver de leurs ennemis. »

¹ *IV. Apparent exceptions to the supremacy of purpose.*

² Blanchard, *les Insectes*, p. 114.

Sans doute, il serait ridicule de vouloir à la légère supposer des intentions à la nature ; il ne faut pas imiter ce prédicateur qui disait : « Dieu fait bien ce qu'il fait, car il a fait passer les grands fleuves près des grandes villes. » Mais M. le duc d'Argyll ne se tient pas pour battu par la plaisanterie de M. Darwin.

La couleur lui paraît dans la nature un des dons les plus aimables, et par conséquent un des signes les plus frappants d'un dessein évident de bonté. Il emprunte sa réponse à de savants observateur, Wilson, Audubon, Gould. En général, la couleur de l'oiseau, analogue au sol ou au bois qu'il habite, est un moyen de le cacher, de le défendre ; la perdrix de nos champs est couleur de terre, la perdrix des neiges est blanche ; la femelle, dans toutes les espèces d'oiseaux, moins belle que le mâle, est revêtue d'un plumage plus terne parce qu'elle a plus grand besoin d'être préservée. Mais quand l'animal n'est pas exposé au danger, ou quand il a un autre moyen de se défendre plus efficace que la couleur, comme l'abri des feuillages touffus, alors une loi plus petite se subordonne à une loi plus haute, la couleur n'est plus un moyen de défense, elle est un signe de beauté ; elle n'est plus un manteau, elle est une parure.

La beauté ! M. le duc d'Argyll ne cesse d'opposer cette idée dominante dans les œuvres de la nature à cette

théorie désagréable de l'utilité assurée par le combat, qui est le fond du livre sur *l'Origine des espèces*. Et, pour ne pas quitter ses chers oiseaux, il consacre vingt pages charmantes à l'étude de cette curieuse et étincelante famille des oiseaux-mouches, *Humming birds*, distincte de toutes les autres espèces d'oiseaux, tellement distincte qu'une seule plume suffit à les reconnaître, et tellement fixe que jamais on n'a trouvé la trace du moindre croisement¹, confinés dans une seule contrée du monde, l'Amérique centrale, séparés par des différences caractéristiques en 340 espèces, paraissant ne se mêler jamais, pourvus d'organes tout à fait spéciaux pour des fonctions spéciales, et revêtus de toutes les combinaisons les plus délicates et les plus capricieuses de la couleur, flammes ailées jetée sur la terre, comme les fleurs, comme les diamants, sans autre dessein concevable que la beauté.

Je me laisse aller à suivre M. le duc d'Argyll dans ses curieuses recherches ; mais il faut s'arrêter, résumer et définir avec lui le mot *loi* et le mot *nature*². Il consacre à ses définitions deux chapitres, qu'il me reste à analyser rapidement.

¹ Gould, *Trochilide*, 252.

² I. *The supernatural*. — II. *Law ; its definitions*.

V

Si je suis parvenu à donner une idée claire de ce livre remarquable, qui contient des trésors de science rassemblés avec un peu de confusion, mais par un esprit vigoureux et sagace, on voit que l'ensemble peut être ramené aux deux grandes démonstrations, aux deux grands sommets de la philosophie spiritualiste.

En premier lieu, l'auteur cherche et trouve dans l'histoire la *preuve de l'âme* ;

En second lieu, il cherche et trouve dans la nature la *preuve de Dieu*.

Assurément, ces deux démonstrations ne sont pas, ne peuvent pas être neuves. Les raisonnements de M. le duc d'Argyll soulèvent, en outre, plus d'une objection. Je l'ai accusé, dans la première partie, de confondre les lois physiques, les lois logiques, les lois morales, comme si elles étaient du même ordre. Dans celle-ci, je lui reproche de ne pas tracer nettement la ligne qui distingue la doctrine de l'intervention du Créateur dans chacun des actes de la créature, de l'erreur si voisine qui est le panthéisme. Mais, me bornant toujours au rôle de rapporteur, je crois pouvoir affirmer qu'il y a dans les

raisonnements de M. le duc d'Argyll un mérite très-original, et le voici :

Il consiste à accepter les théories des savants, quelles qu'elles soient, mais à dégager de ces théories, des expériences sur lesquelles elles reposent et des termes qui les expriment, deux faits qui se trouvent dans toutes et qui ne relèvent que de l'esprit; à savoir : *la combinaison des lois entre elles, la direction des lois vers une fin.*

Ceci admis, l'auteur appuie sur une seule et même analyse, sur un seul et même argument, la preuve de l'existence de l'âme, la preuve de l'existence de Dieu, en sorte qu'on ne peut pas nier l'une sans nier l'autre.

Voici tout le raisonnement réduit à sa forme la plus simple :

Premièrement, les lois de la nature n'agissent jamais isolément ni inutilement. A chaque instant de la durée, et sans remonter à l'origine, plusieurs lois concourent à chaque phénomène par plusieurs combinaisons et aboutissent à des fins évidentes. La combinaison des lois entre elles est aussi nécessaire que l'existence même des lois. Quant à la destination vers une fin, elle est évidente; c'est le résultat même de la combinaison. Or supposez qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas création; supposez que les lois et les forces soient ou ne soient pas inhérentes à la matière; décorez du nom de *lois* ou du nom de *fins* telles

hypothèses qu'il vous plaira de choisir ; par cela seul que vous constatez en toutes choses la *combinaison* et la *fin*, *contrivance and purpose*, ce sont là deux faits purement intellectuels, absolument distincts et indépendants de la matière elle-même, des idées pures, rapport de loi à loi, de force à force, de cause à effet, et il faut de toute nécessité les attribuer à un esprit.

Le *règne de la loi*, c'est donc le règne de l'esprit sur la loi.

Secondement, si la réalité des combinaisons auxquelles l'homme se livre pour accomplir l'acte le plus vulgaire prouve qu'il y a au-dessus du corps de l'homme une pensée qui choisit, un esprit, la réalité des combinaisons auxquelles la nature se livre pour produire le phénomène le plus simple prouve qu'il y a au-dessus de la nature une pensée qui commande, un esprit.

Au nom du même raisonnement, de la même preuve de fait, croyez en Dieu ou cessez de croire à l'âme.

Une sorte de dialogue s'échange ainsi, d'un bout à l'autre du livre de M. le duc d'Argyll, entre les savants et les philosophes.

Les savants déclarent que les lois de la nature sont invariables, sans quoi elles ne pourraient être ni comprises ni combinées. Les philosophes ajoutent que pour les comprendre et les combiner, il faut un libre esprit.

Les savants déclarent que les lois sont partout présentes ; les philosophes ajoutent qu'elles sont présentes pour obéir et non pour commander, pour servir et non pour régner.

Les savants déclarent que la science chasse peu à peu le *merveilleux*, et ils ont raison. La preuve du mouvement de la terre a changé l'ancienne idée du ciel ; la connaissance du feu changera l'idée de l'enfer ; la découverte de la pression atmosphérique fait disparaître l'ancienne théorie de l'horreur de la nature pour le vide, dont la magie tirait parti. Mais les savants ont tort d'affirmer que la science rétrécit le champ du *surnaturel* ; il est plus exact de dire qu'il l'éclaircit. Jamais les savants ne pourront prétendre qu'il n'y a pas, même dans la nature, des lois qui dépassent notre intelligence et des moyens qui dépassent notre puissance ; or, d'après le savant auteur, les croyants au surnaturel ne disent que cela.

Les savants déclarent qu'il faut s'attacher à l'observation des phénomènes, sans croire *a priori* à des causes finales. Mais comme ils constatent, derrière les phénomènes, des forces, au-dessus des forces, des lois, entre les lois, des rapports et des combinaisons, les philosophes ajoutent que ce règne de la loi appartient à l'ordre intelligible, et ne se comprend, ni à l'origine ni à chaque instant, sans l'action de pouvoirs intelligents.

Les savants décorent du nom de *loi* la répétition constante de certains faits dans un certain ordre, ou bien la force qui gouverne cette répétition, en tant qu'elle peut être mesurée et exprimée numériquement, ou bien la combinaison de cette force avec d'autres forces en vue d'une fin.

C'est tout cela, disent les philosophes, mais subordonné tantôt à une volonté libre et bornée, tantôt à une volonté vivante, puisqu'elle communique la vie, intelligente, puisqu'elle poursuit un dessein, souveraine, puisqu'elle l'accomplit.

Ainsi se poursuit le dialogue, les philosophes acceptant tout ce que les savants établissent, mais le portant plus haut, à peu près comme les ouvriers, placés sur une échelle, se passent la même pierre depuis le sol jusqu'au sommet de l'édifice.

Et la conclusion est toujours celle-ci :

L'observation de l'histoire, l'observation de l'homme, du plus petit des hommes, présentant dans ses plus petits actes des combinaisons et un dessein qui ne peuvent venir de la matière, oblige à affirmer qu'il y a dans l'homme, au delà des sens, *un esprit libre*.

L'observation de la nature, du plus petit fait de la nature, présentant, dans le moindre détail, des combinaisons et un dessein qui ne peuvent venir de la matière,

oblige à affirmer qu'il y a dans la nature, au delà des sens, *un esprit souverain*.

Si tout s'opère dans la nature sans l'esprit souverain, tout dans l'humanité s'opère sans l'esprit humain.

Il faut choisir.

Cessons donc, soit de nous prêter des erreurs, soit de nous cacher des conséquences.

Non, il n'est pas vrai que la théorie de l'invisible demande le sacrifice de la raison expérimentale, mais il est vrai que la théorie de l'invariable entraînerait le sacrifice de la liberté pratique.

En niant Dieu, la foule croit qu'elle détrône un tyran pour devenir plus libre. Il faut l'avertir que la même doctrine qui supprime Dieu dans le monde, supprime la liberté dans l'homme. Les deux mots de la devise anglaise : *Dieu et mon droit*, sont, l'un et l'autre, effacés du même coup.

Avec les anciens sceptiques, presque tous assez aimables, pour lesquels il n'y avait pas de principes fixes, du moins il y avait place pour la liberté, ou plutôt il n'y avait place que pour elle. Avec quelques nouveaux penseurs, beaucoup plus intraitables, la loi physique, la loi logique, la loi morale, sont inflexibles.

Si l'on va jusque-là, il faut le dire. Le mot *loi*, le mot *nature*, gardent d'un long contact avec les croyances

quelque chose de spirituel et de religieux qui en impose encore. Il faut chasser tout équivoque et déclarer hardiment que, sous le nom de *lois de la nature*, on entend en toutes choses l'empire de la nécessité.

Heureusement, la science n'exige pas cette conclusion. La science a beau déclarer qu'elle tient à l'écart la philosophie ; en réalité, elle se sert, bon gré mal gré, d'une philosophie sous-entendue, car elle ne peut pas se passer des mots : *rapport, fonction, combinaison, type, loi, plan, ordre*, et, si la démonstration de M. le duc d'Argyll est, comme je le crois, solide et vraie, la science, tant qu'elle se servira de ces termes, sera forcée de comprendre inévitablement dans le mot *nature* l'ÂME et DIEU.

Dès les premiers vers de *la Divine comédie*, Dante nous transporte au moment où l'*amour* divin donna le premier mouvement à toutes les belles choses¹ :

Quando l'amor divino
Mosse da primo quelle cose belle.

La science peut toujours tenir le même langage, et c'est l'illustre compatriote du duc d'Argyll, l'astronome Herschell, qui a écrit : « La raison nous conduit à croire

¹ Chant I^{er}.

que la force de la gravitation est le résultat d'une volonté qui existe quelque part¹. » Le grand Newton avait écrit avant lui : « Il est certain que, tout portant l'empreinte d'un même dessein, tout doit être soumis à un même être. »

Je remercie M. le duc d'Argyll d'avoir une fois de plus confirmé par ses ingénieuses recherches, par ses réfutations serrées, ces sublimes affirmations.

A ses yeux, la nature n'est pas une prison. Elle est bien plutôt une toile entre deux ouvriers, un père et un fils, assis au même travail; un voile sublime, transparent, tendu entre deux esprits, l'esprit créateur et l'esprit libre.

Ainsi comprise, ainsi étudiée, la science ne tue ni la poésie ni la foi. La science observe, pèse, compte, mais sans le vouloir, elle chante aussi; elle compose des manuels qui sont des poèmes; car la vérité est toujours plus belle que l'invention, et ce que l'homme découvre est beaucoup plus sublime que ce qu'il avait imaginé. Vous pouvez donc, ô poètes, vous mêler aux courses des géologues et des botanistes, ne craignez pas qu'ils profanent l'onde de vos ruisseaux et le mystère de vos bois; écoutez-les, ils effaceront dans vos vers des hypothèses puériles, mais

¹ *Astronomie*, 5^e édit., 291.

pour vous offrir des images plus justes et des harmonies plus merveilleuses. Ne craignez pas, ô politiques et législateurs, que la théorie de l'invariabilité des lois viennent ébranler la doctrine sur laquelle repose toute société, la doctrine de la liberté et de la responsabilité de l'âme humaine. Et vous, croyants, rassurez-vous, la science ne tue que la superstition; habituez-vous à parler de forces, de lois, de fonctions, de rapports, fiez-vous à la méthode sévère de la science. Ce n'est pas elle qui vous défendra de remplacer le mot sacré de Nature par le mot aussi exact et plus touchant de *Providence*.

II

LA VIE DE VILLAGE

EN ANGLETERRE ¹

I

« Il s'en allait errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé !

« J'ai passé à travers les peuples, et je les ai regardés, et ils m'ont regardé, et nous ne nous sommes point reconnus. L'exilé partout est seul.

« Lorsque je voyais, au déclin du jour, s'élever du creux d'un vallon la fumée de quelque chaumière, je me disais : Heureux celui qui retrouve le soir le foyer do-

¹ *La Vie de village en Angleterre, ou Souvenirs d'un exilé*, par l'auteur de la *Vie de Channing*. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Didier.

mestique, et s'y assied au milieu des siens ! L'exilé partout est seul.

.

« Il n'y a d'amis, d'épouses, de pères et de frères que dans la patrie. L'exilé partout est seul.

« Pauvre exilé ! cesse de gémir ; tous sont bannis comme toi : tous voient passer et s'évanouir pères, frères, épouses, amis.

« La patrie n'est point ici-bas ; l'homme vainement l'y cherche ; ce qu'il prend pour elle n'est qu'un gîte d'une nuit.

« Il s'en va errant sur la terre. Que Dieu guide le pauvre exilé¹ ! »

Le souffle douloureux qui anime ces lignes éloquentes semble avoir inspiré le début grave et touchant des *Souvenirs d'un exilé*.

Mais le grand écrivain qui les a tracées en était venu à exagérer toutes choses ; en perdant la foi, il perdait la douceur ; chaque mouvement de sa plume ou de ses lèvres répandait l'amertume. Non, non, la terre n'est pas que le *gîte d'une nuit* ; et cet exilé, que Dieu guide, un

¹ Lamennais, *Paroles d'un croyant*, xl.

Dieu bon, juste et beau, il a autre chose à faire qu'à marcher sans but, à voir tout passer, s'écouler et s'évanouir sans que les arbres, les fleurs et les hommes lui disent rien. L'homme est un banni qui peut trouver la route longue, mais il en sait le terme; il le voit, il y tend; sur le chemin qu'il parcourt, plus d'un doux repos console ses fatigues. L'homme n'est pas un exilé qui s'éloigne, c'est un voyageur qui revient et que l'on attend. Un instant séparés de l'Être divin qui est notre origine et qui sera notre terme, il nous reste à le retrouver dans les choses divines, comme on contemple, en la baisant, l'image du père que l'on a quitté. Loin de la patrie, il nous reste à travailler pour la patrie.

C'est précisément à cette résolution que s'attache, après un long découragement, l'exilé inconnu dont l'auteur des *Souvenirs* a tracé le portrait sympathique.

Cet exilé est un Français. Il quitte la France, victime d'une de nos dernières commotions politiques, et d'abord il veut demeurer à Bruxelles, à deux pas de la frontière, pour entendre encore parler la douce langue du pays. Ce voisinage même déchire son cœur; comment le captif supporterait-il sa prison, s'il voyait sa maison de l'autre côté de la grille? Il n'a pas la force d'endurer le supplice de cette tentation continuelle. L'exilé se dirigera-t-il vers l'Angleterre? Non! il redoute la comparaison, il sera ja-

loux, il ne supportera pas de respirer un air libre qui ne souffle plus sur son pays. Il part, il s'éloigne, et le *Dieu qui guide le pauvre exilé* le conduit vers la Suisse. La vue de la nature le repose et l'élève. L'air ranime son corps, l'admiration ranime son âme.

« Aimer, c'est la moitié de croire, » a dit le poète. Admirer, c'est la moitié d'adorer. A la vue du beau, en face d'un spectacle à la fois terrible et gracieux, sur les Alpes ou devant l'Océan, lorsque toutes les formes de la louange sont épuisées, les mots manquent, la langue humaine ne prête plus d'expression suffisante aux impressions de l'âme, et cependant les yeux se mouillent, l'exaltation grandit... L'homme n'a plus rien à dire à l'homme; il ne peut plus parler qu'à Dieu, dans le silence. Le dernier mot de l'admiration, c'est la prière.

Il a respiré, il a prié, il est soumis, notre exilé; le calme est rendu à son âme, et cependant l'admiration ne lui suffit pas. L'homme n'est pas spectateur ici-bas, il est acteur. Les sapins et les hêtres ne peuvent lui tenir lieu d'amis. L'exilé va redescendre de la montagne, il va rentrer dans la lutte, l'éternelle lutte, et il va y rentrer plus vaillant, bien que sans arme qui puisse l'y soutenir longtemps. Rencontré par hasard, un homme lui donne l'arme nécessaire, qui est la foi. Il faut croire à un but, et n'en pas détourner un instant ses regards, si l'on veut être en

ce monde un peu heureux, un peu utile. Dès que l'on croit au bien, on en devient capable.

Cet homme, qui parcourt la Suisse au même moment que l'exilé français, est un pasteur anglais. Un orage les rassemble dans un chalet, un accident les y retient, et voilà dans la vie de ces deux inconnus un de ces petits faits qu'on a bien raison d'appeler providentiels, parce qu'ils décident de toute une destinée.

L'Anglais est sympathique et de bonne humeur; le Français reste, au premier moment, sombre et silencieux. Il ne veut pas être consolé, « car, dit-il noblement, la résignation me semble une lâcheté. » Il répugne à prononcer le nom de la France, à parler d'elle, comme on craint de ne pouvoir se contenir en parlant d'une épouse nouvellement perdue.

Cependant le pasteur, franc et cordial, excite peu à peu la gratitude, puis la curiosité du banni. Souvent, sur ces mêmes sommets des Alpes, le voyageur est pris de vertige; il tremble, il va tomber, l'abîme l'attire en son lugubre sein. Mais le guide approche, il lui parle, il touche sa main, il montre en riant ses dents blanches, et, au lieu d'un sombre gouffre, on a devant les yeux un bon visage réjoui. Le vertige tombe, le sang remonte au cœur; on se sent appuyé. Ainsi fait, dans les heures mélancoliques, l'apparition d'un ami.

Le pasteur engage l'exilé à visiter l'Angleterre; en lui présentant le tableau des relations pacifiques, harmonieuses, qui existent sur cette terre privilégiée entre les diverses classes de la société; il parvient à l'intéresser fortement.

« Si je croyais, répond l'exilé¹, servir mon pays en allant étudier ce qui se passe dans le vôtre, je n'hésiterais pas un instant; mais comment me flatter que mes observations puissent jamais être de quelque utilité à mes compatriotes? Le mal chez nous est trop profond et trop étendu; un pauvre exilé comme moi n'y peut rien.

« — Pardonnez-moi, me dit le pasteur avec une gravité que je n'avais pas encore remarquée en lui; vous avez tort, bien tort, de vous laisser ainsi vaincre par le découragement. Dieu vous a permis, pendant des années, de travailler au bien de votre patrie, et, malgré tout, je dirai que vos efforts n'ont pas été infructueux. Quoi! parce que de tristes événements sont venus découvrir à vos yeux l'abîme qui s'était creusé sous vos pieds, au lieu d'en sonder résolûment les profondeurs, vous vous croyez permis de rejeter les devoirs que votre passé vous impose! Ce n'est pas à moi, étranger, à vous montrer com-

¹ Page 18.

ment vous pouvez encore servir votre pays, mais réfléchissez-y, et vous ne tarderez pas à découvrir la voie que vous devez suivre ; car, continua-t-il avec chaleur, je ne veux pas croire que vous approuviez cette détestable doctrine que Dieu a fait tel peuple pour jouir pleinement de la vie morale et de cette liberté qui n'en est que la plus haute expression, tandis qu'il condamne d'autres nations à une impuissante vanité ! Non, poursuivit-il, s'animant de plus en plus, il en est des peuples comme des individus ; il y a des lois universelles, il n'y a ni destin ni nécessité. Dieu, qui est le souverain bien, qui a envoyé son Fils mourir pour l'humanité entière, ne peut avoir décrété qu'un peuple sera condamné inexorablement à une éternelle enfance, et que tous ses efforts pour atteindre un gouvernement de moralité et de progrès avorteront. Ce qui a tué les nations de l'antiquité, ce n'est pas, comme on le dit si complaisamment aujourd'hui, parce qu'elles avaient accompli leur mission : c'est la dégénération morale où elles sont tombées qui a amené leur ruine. C'est déjà trop que, dans l'antiquité, des nations entières aient succombé sous l'invasion du matérialisme ; mais que serait-ce aujourd'hui, que le christianisme est là, planant au-dessus de nous tous, montrant le chemin de l'immortalité, et disputant au vice tous les peuples de la terre ? »

Il me semble encore entendre l'accent et voir le geste

qui accompagnaient ces généreuses paroles ; j'en fus profondément ému.

Les deux amis se séparent sur ces mots. L'exilé continue ainsi son récit :

« Je retournai tout pensif vers la petite cabane, le cœur plus léger et plus porté à l'espérance qu'il ne l'avait été depuis bien des mois. Je sentais que j'avais encore un devoir à accomplir et un but dans la vie ; je repassais dans ma pensée mes conversations avec le pasteur, et je m'apercevais que ce qui m'avait laissé la plus forte impression, c'était ce que j'avais appris de lui sur la solidarité qui existe en Angleterre entre les diverses classes de la société, et sur l'active coopération que la classe ouvrière rencontre chez les autres classes dans tout ce qui a pour but son progrès moral et intellectuel.

« En comparant cet état de choses avec les défiances et les inimitiés qui séparent trop souvent chez nous le riche et le pauvre, je sentis que ce contraste entre nos deux pays était un sujet digne de l'étude la plus sérieuse. Je pensais qu'il devait y avoir quelque chose de singulièrement défectueux, soit dans nos institutions, soit dans notre éducation, soit dans nos rapports mutuels, pour qu'en France, où l'ouvrier se montre supérieur aux clas-

ses laborieuses de toute autre nation en délicatesse, en générosité de sentiments, en sociabilité, il soit cependant si hostile à ceux dont la position est au-dessus de la sienne. Plus je réfléchissais et plus cette question prit de l'importance à mes yeux, plus même il me parut que là était, en quelque sorte, le nœud de nos dangers politiques. Si nous parvenions à unir, me dis-je, ces deux classes par de communes sympathies, par des rapports de bienveillance et par le sentiment d'une dépendance mutuelle, la liberté politique serait à l'abri des orages et des révolutions.

« Le lendemain, je me remis en route pour l'Italie; mais toutes ces pensées me préoccupaient tellement, que je me bornai à visiter à la hâte Venise et les principales villes de la Lombardie, pour retourner à Bruxelles, d'où j'annonçai à mon ami le pasteur, M. Norris, ma prochaine arrivée dans son pays, avec le dessein de l'étudier, non dans ses institutions politiques, qu'on nous a trop accusés de vouloir copier, mais dans cette vie sociale qui pourrait bien renfermer le secret de sa force et de sa liberté. »

Ce récit et cette citation donnent le plan et l'idée du livre que j'analyse. C'est une étude sociale encadrée dans un roman.

L'étude est profonde, exacte et sérieuse. Le roman n'est qu'un voile léger pour couvrir la sécheresse du sujet principal, juste assez pour que l'imagination jouisse pendant que la raison profite. Je me tromperais bien, si l'on ne se plaisait pas tout d'abord à ce début si noble, et qui révèle dans l'auteur une âme aussi élevée que tendre.

Cet exilé, c'est chacun de nous, bannis de la vie publique par les événements. Un découragement amer envahit l'âme. Il est suivi d'un mortel ennui, peut-être « encore plus insupportable que la douleur¹. » Qu'une voix amie nous console, nous ne répondons pas. Peu à peu, cependant, sitôt que notre âme a rencontré un regard de Dieu, nous revenons au vrai, nous nous apercevons qu'il y a au-dessus de tel ou tel lieu qu'il nous faut quitter, la nature; au-dessus de la cité que nous ne pouvons régir, l'humanité; au-dessus de la politique dont nous sommes bannis, la société. Nul ne peut nous exiler de tous nos devoirs, et la bonté divine nous laisse toujours des moyens de servir notre pays, loin de lui ou malgré lui.

Suivons l'exilé, écoutons l'auteur de ses *Souvenirs*. Mais d'abord, qui est cet exilé? qui est cet auteur? Nous trouverons dans ce livre plusieurs secrets, le secret de bien dire, le secret de bien faire, le secret de bien ob-

¹ Page 68.

server ; mais nommer l'exilé, nommer l'auteur, ce sont là deux secrets qui ne nous seront pas révélés. Il nous est permis de les deviner, il nous est enjoint de les taire.

II

Dans les *Souvenirs d'un exilé*, le roman et l'histoire sont mêlés. Le lecteur passe sans cesse de l'histoire de l'homme politique consolé par la charité, au roman de l'affligé consolé par l'amour.

Nous les séparerons et nous commencerons par dire un mot du roman.

Un monsieur et deux dames, ou deux messieurs et une dame, voilà le fond de tous les romans. En Angleterre, Walter Scott a joint au roman l'histoire ; en France, nous y avons mêlé la tragédie ou le socialisme. Ce ne sont plus un monsieur et deux dames qui jouent un rôle ; ce sont un traître, une reine, un bourreau, une captive, un sorcier, un prince infortuné ; ou bien un riche coupable, un vertueux chiffonnier, un forçat des plus aimables, trois orphelines, plusieurs millionnaires stupides et deux pro-létaires éloquents ; ou bien un prêtre absurde, un impie sublime, de ridicules dévotes, d'angéliques courtisanes et

des révélateurs de morale nouvelle qui mangent des œufs à la coque avec des réformatrices du genre humain, au bord d'un clair ruisseau, au lever du soleil, en se demandant ce que dit le ruisseau, lequel n'est autre chose, nous apprend le plus éloquent des romanciers, George Sand, que « *la progression du grand Tout, qui s'accomplit à son propre insu, et dont la sainte ignorance est la base de toute sécurité dans l'univers*¹. »

Ce genre de roman prédicateur, utopiste, mélodramatique, ou éloquemment incompréhensible, n'est pas inconnu en Angleterre. Cependant, le roman de famille, le roman de mœurs, le roman de bonne compagnie, ce que l'on peut nommer le roman des vierges sages, prévaut encore, et il est simple et charmant. En Angleterre, où la jeune fille est plus libre que la femme, le roman nous entretient des aventures de la jeune fille; en France, il ne nous parle que des aventures de la femme mariée; au lieu des égarements de la passion coupable, le roman anglais nous fait assister à l'épanouissement de la passion légitime : c'est pourquoi le roman français est vicieux et le roman anglais ordinairement pur.

Telle est, cela va sans dire, l'agréable et touchante fiction qui s'entrelace aux *Souvenirs d'un exilé*, et qui sert

¹ *Ce que dit le ruisseau*, Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1863, p. 264.

à l'auteur anonyme à peindre en deux ou trois traits et comme avec rien, quelques paysages et quelques caractères heureusement rendus.

Londres apparaît d'abord, avec son mouvement énorme sur la terre et sur l'eau, ses contrastes étranges, les palais de la fortune et les palais de l'ivrognerie, millions et haillons.

Plus loin, c'est une vieille cité, Winchester, antique résidence, calme sans tristesse, avec ses jardins, ses maisons du temps d'Élisabeth, répandues autour de leur cathédrale, qui remonte au onzième siècle. Tout y est encore catholique, moins le culte, et, dans les rues, on admire la porte gothique dédiée à saint Swithen, la croix fleurie du quatorzième siècle. Le collège fut fondé, pour préparer gratuitement aux cours d'Oxford soixante-dix écoliers pauvres, par ce Guillaume de Wickham, fils de paysan, qui fut ministre d'Édouard III, et qui bâtit la tour de Windsor. On y observe encore le vieil usage de la correction par le fouet. Même respect, mais plus utile, envers le passé, dans l'hospice Sainte-Croix, fondé en 1136 par le frère d'Étienne de Blois, pour treize vieillards, avec ordre au concierge de distribuer de la bière et du pain blanc à tout passant ; la distribution continue, le pain est fait selon l'ancienne méthode, la bière est bue dans une corne, les vieillards sont vêtus de noir avec une croix d'ar-

gent, en 1863 comme en 1163, en dépit de Henri VIII et de Cromwell.

Puis, après la capitale et la vieille cité, voici le gros bourg, Lynmore, avec son château, ses maisons bourgeoises, ses cottages en brique, ses haies, ses oies et son vaste *common*.

Puis enfin le petit village, Kingsford, peuplé seulement de trois cents habitants logés dans des chaumières, et groupés autour d'une église sans caractère, entourée d'un cimetière silencieux et sans croix.

C'est dans ces deux villages que se passe tout le roman. L'exilé se loge à Lynmore chez une madame Jones, brave dame très-propre, l'air un peu gendarme, la tête couverte tout le jour, qui sait? peut-être aussi la nuit, d'un immortel chapeau de soie noire, et d'un âge (je parle de la dame et non plus du chapeau) qui appartenait « à cette époque mystérieuse comprise entre quarante et soixante ans¹. »

A Lynmore demeure une vieille comtesse dont le neveu, Leslie, est le pasteur du lieu. L'exilé est présenté chez elle à toutes les familles du voisinage, et notamment à M. et à mistress Mason, dont nous avons le portrait et pour ainsi dire la carte photographique.

¹ Page 61.

« M. Mason était un homme d'une soixantaine d'années. Simple et droit, il dépensait sa vie à faire le bien sans s'en douter. J'ai vu plusieurs de ces hommes en Angleterre, et il m'a semblé que ce sont eux qui font la véritable force et la grandeur de ce pays¹. »

Madame Mason était une Irlandaise expansive et chaleureuse. Ses trois filles, Rose, Mary, Alice, étaient, comme cela doit être dans tout roman anglais, l'une enjouée, l'autre mélancolique, la troisième encore enfant, toutes les trois charmantes : rose rouge, rose blanche, bouton de rose. Un fils est mort. Deux autres sont à l'école. Il y a un chien de Terre-Neuve, et une vieille demoiselle bavarde. Tous les personnages accoutumés sont donc à leur place et dans leur rôle.

Les scènes sont charmantes, scènes d'agriculture et promenades, lectures et causeries, épisodes plaisants et touchants. Il manquait une chasse aux renards ; c'était un oubli grave de la première édition, qui a été réparé dans la seconde. Mais le jeu de *cricket* n'a pas été oublié, et c'est même en costume de *cricketer*, c'est-à-dire en flanelle blanche de la tête au pied, qu'apparaît, avec des dehors peu sacerdotaux, Norris, pasteur de Kings-

¹ Page 78.

ford, l'homme aimable et bon qui a rencontré l'exilé en Suisse et qui a fait doucement rentrer la paix dans son âme.

Je voudrais raconter ces scènes ; on ne raconte pas un tableau, il faut le voir à sa place et sous son jour. Je cède cependant au plaisir de citer la touchante histoire de Lucy Jones, la fille de la brave dame au chapeau noir¹.

Lucy était la sœur de lait de Mary Mason ; jamais elle n'avait connu son père. Sachant seulement qu'il était noble, la pauvre enfant était vaniteuse. « Pourquoi rendrais-je mes mains rouges en faisant de gros ouvrages ? disait Lucy à Mary ; ne sont-elles pas aussi belles que les vôtres ? » La vanité, la paresse la menèrent à mal. Elle s'enfuit à Winchester, ville de garnison. Sa mère ne la revit plus ; elle n'en parlait jamais, elle y pensait toujours, et, dans la chambre de l'exilé, elle avait placé, comme le plus bel ornement de sa demeure, un petit canevas encadré, contenant, outre les lettres de l'alphabet brodées, une maisonnette, trois arbres et des oiseaux grands comme la maison, avec ce nom : *Lucy Jones*. En regardant cette relique enfantine, la pauvre dame pleurait... Un soir, à bout de misère, Lucy revient à Lynmore,

¹ Chapitres xviii, xix.

les vêtements en désordre et les traits altérés. Le lendemain matin, la pauvre madame Jones vient trouver son hôte; quelque chose de grave s'était passé, car elle avait oublié l'inévitable chapeau noir.

« Je ne sais comment, mais, de remarque en remarque, la pauvre femme, qui était comme étouffée par sa douleur et ses souvenirs, laissa enfin échapper son secret, et, la voix souvent altérée par l'émotion, elle me confia tout son passé, son amour, les terribles épreuves que lui avait fait subir l'abandon de celui qu'elle aimait, ses efforts pour reconquérir sa propre estime et s'assurer celle des autres, sa faiblesse extrême pour sa fille et la bonté de la famille Mason. C'est l'histoire d'une nature aimante, d'une intelligence étroite, éprouvant instinctivement le besoin du respect d'autrui sans pouvoir se rendre bien compte de ce qui est vraiment respectable. La beauté de Lucy lui était chère, elle en était fière, et si la malheureuse fille n'eût pas tant scandalisé le pays par son inconduite, je crois que sa chute n'eût pas inspiré à sa mère toute l'horreur qu'elle eût dû en ressentir. Peut-être aussi un tendre regret, enseveli sous le poids des années, restait-il dans son cœur; et la beauté de Lucy lui rappelait-elle celui qui l'avait trompée.

« — Vous l'avez déjà vue, me dit-elle en parlant de

Lucy, mais elle était dans un de ses moments de colère ; venez, elle doit dormir encore, puisqu'elle ne m'a pas appelée.

« Et, avant que j'eusse le temps de répondre, elle avait poussé ma porte et celle de la chambre en face où reposait Lucy.

« Jamais je n'oublierai l'impression que je reçus dans ce moment. La petite chambre aux murs blanchis, avec le lit et les fenêtres tendus de blanc, m'avait toujours paru un sanctuaire. Quel changement ! Des habits de femme gisaient partout en désordre. Là, c'était une couronne de fleurs artificielles ; ici, des bracelets, des ornements de verroterie ; tout parlait un langage auquel on ne pouvait se méprendre. Sur ce lit virginal dormait Lucy, la poitrine découverte ; un de ses bras, paré d'un velours, reposait sur la couverture, l'autre soutenait sa tête et se perdait dans les boucles noires de ses cheveux que relevait un ruban rouge. L'enfance respirait encore sur son front et sur ses paupières transparentes ; mais ses joues fiévreuses, sa bouche et ses narines décelaient ses emportements et ses passions. Cependant, là, dans son tranquille sommeil, parée de toutes les grâces de la jeunesse, elle était admirablement belle. Je fus tenté d'absoudre la pauvre madame Jones de l'idolâtrie secrète que cette beauté lui inspirait.

« J'étais rentré chez moi, quand j'entendis la voix de Mary appelant madame Jones. Celle-ci descendit rapidement; elles échangèrent quelques mots, puis je vis Mary entrer chez Lucy. Mon premier mouvement fut de m'élan- cer au-devant d'elle pour l'arrêter et la supplier de se retirer.

« Comment! Mary, cet ange de pureté, affronter un contact pareil! Tout mon sang reflua vers mon cœur. La vue de la pauvre mère me calma. Elle me fit signe de garder le silence, tout en m'invitant à m'approcher, et en un moment j'étais aussi ému qu'elle.

« Mary était là, à genoux, près du lit; son chapeau était tombé, sa tête légèrement inclinée en arrière; ses yeux levés vers le ciel et la bouche entr'ouverte, elle semblait l'ange de la prière. Après quelques instants, elle se leva, s'approcha de Lucy, la recouvrit légèrement, lui prit la main et l'appela tout bas. Lucy fit un mouvement d'impatience, ouvrit les yeux et regarda Mary d'un air stupéfait.

« — C'est moi, Lucy, lui dit Mary, ne me reconnaissez-vous pas ?

« La malheureuse s'efforça, pendant quelques instants, de conserver le même regard fixe et insensible; puis, retirant sa main de celle de Mary, elle baissa la tête et se couvrit la figure.

« — Chère Lucy, lui répéta Mary, regardez-moi ; je suis votre *May* (c'était son nom d'intimité), qui vous aime toujours.

« — Non, non ! murmura la malheureuse, vous ne pouvez m'aimer ; laissez-moi, mademoiselle ; vous ne savez pas ce que vous faites en venant ici ; je ne dois plus vous voir. Laissez-moi, mon chemin est trop loin du vôtre !

« Les larmes de Mary coulèrent lorsqu'elle lui répondit :

« — Jamais, Lucy, je ne vous quitterai que vous ne m'ayez promis de ne plus nous faire ce grand chagrin. Dites que vous resterez ici.

« Un silence suivit. On sentait que Lucy pleurait.

« — Oh ! miss, dit-elle, laissez-moi, c'est inutile ; ce que vous me dites me perce le cœur ; mais, vous le savez, je suis incapable d'être autrement que je ne suis. Vous êtes bonne, vous ; vous êtes un ange, Dieu vous a faite ainsi ; vous ne savez quel démon est en moi... Non, laissez-moi !

« Mais Mary ne s'éloignait pas ; elle prit la main de la pauvre fille, lui disant :

« — Vous vous trompez, Lucy, nous sommes sœurs, sœurs par votre bonne mère, sœurs surtout parce que nous avons toutes deux le même Père céleste. Oh ! ne croyez pas que moi aussi je n'aie pas mes moments d'épreuve, des moments où je sens que j'ai mal fait. Re-

gardez-moi, vous verrez que je suis toujours la même.

« — Je ne le puis, murmura Lucy; non, non; j'aime mieux vous oublier.

« Pauvre Mary! son angoisse fut extrême; mais elle eut le courage du dévouement. Elle se leva un moment, ramassa les vêtements qui encombraient le plancher, rangea un peu la chambre, et lui dit d'une voix douce :

« — Voilà qui me rappelle le vieux temps. Vous souvenez-vous que c'était toujours moi qui mettais vos affaires en ordre?

« Cet appel à un passé d'innocence et de bonheur était plus que Lucy ne pouvait supporter.

« Oh oui! répondit-elle, je n'ai rien oublié de ces heureux jours... Que ne peuvent-ils revenir!

« Puis elle ajouta d'un ton pénétré :

« — Mary, je suis bien malheureuse!

« Et la pauvre fille s'abandonna à un nouvel accès de douleur.

« La glace était rompue; la tendre charité de Mary avait triomphé, et avant peu ce fut Lucy qui la suppliait de ne point la quitter.

« — Promettez-moi, disait-elle à Mary, que vous ne m'abandonnerez pas, et j'aurai le courage de rester ici, de ne point faiblir. Je ferai tout ce que vous me direz.

« Ce n'était pas seulement Lucy qui désirait garder

Mary près d'elle ; moi-même je faisais des vœux pour qu'elle ne la quittât pas.

« Merveilleuse puissance de la pureté et de l'amour chrétien ! la seule présence de Mary avait comme illuminé de rayons célestes cette petite chambre, et répandu sur Lucy un intérêt qui était sanctifié par la pitié. Je ne méprisais plus cette infortunée, je la respectais même dans sa chute, je la voyais non telle qu'elle était, mais telle qu'elle aurait pu être. Mary, en me révélant la hauteur angélique à laquelle peut s'élever une âme humaine, m'avait en même temps appris que l'âme déchue conserve encore le cachet de sa divine origine, et que, même dans la dégradation du vice, elle a droit à notre respect. »

J'aimerais, je le répète, à reproduire d'autres scènes. Je m'en abstiens. J'ai choisi la plus dramatique. Les autres incidents sont très-simples, et plus d'une lectrice de romans pourra les accuser d'être un peu insignifiants. Pour moi, je remercie l'auteur, qui voulait nous introduire dans la vie réelle, d'avoir choisi des personnages réels. Le mélodrame, heureusement, est rare ici-bas, et, dans la vie telle qu'elle est, surtout au village, les jours, les caractères, les occupations, les causeries, se suivent et se ressemblent ; la teinte générale est un peu grise. Au lieu de poupées et de marionnettes aux vêtements excen-

triques, aux ressorts compliqués, sans chair, sans regard, et qui ne sont pas des personnes vivantes, nous sommes ici les hôtes d'une vraie maison dans un vrai village, habité par de vrais Anglais.

Il ne faut pas beaucoup d'effort au lecteur, il n'en a pas fallu beaucoup à l'écrivain pour arranger le dénouement. Qu'on sache donc de suite que Leslie, le pasteur mélancolique, aimera et épousera la vive et charmante mademoiselle Rose; que l'exilé aimera et épousera la pâle et rêveuse mademoiselle Mary, non sans avoir passé par toutes les crises de la passion qui s'ignore, de l'aveu qui s'embarrasse, de la jalousie qui se ronge, de la contemplation qui s'extasie et de la victoire qui s'exalte. Dans les romans, n'ême les plus passionnés, règne une certaine ordonnance convenue, on s'achemine à un terme trop prévu, le mariage est un diplôme, précédé de nombreux examens, et l'amour prend tous ses degrés, comme un jeune docteur. Ici, le roman étant secondaire dans l'ouvrage, le dénouement pouvait nous être épargné. J'avoue que je n'aime pas beaucoup ce mariage final; il fait trop de notre exilé le plus heureux des martyrs; il réconcilierait presque avec la loi de sûreté générale, si elle devait ainsi marier ses victimes; puis on se sent disposé à rabattre un peu d'une admiration qui a passé par le verre grossissant des lunettes d'un amoureux. Toutefois, il fal-

lait bien que le roman finît ; ne l'oublions pas, si ce mariage, que nous tâcherons d'expliquer plus loin, est la fin du roman, il n'est pas la conclusion du livre.

Aussi bien, il est temps du sortir du roman et d'entrer dans l'histoire. Ces Anglais et ces Anglaises, qui sont-ils ? que font-ils ? qu'ont-ils à nous apprendre ? *That is the rub*. C'est là le point important.

III

Laissons désormais les *Souvenirs d'exilé*, pour étudier de près la *vie de village*, telle qu'elle résulte, en Angleterre, des lois, des usages et des mœurs.

Et d'abord demandons-nous qui est le pasteur ? qui est l'administrateur ? qui est le magistrat ? dans un village anglais.

M. Norris est le curé du village de Kingsford. Il y habite avec sa femme un joli château gothique, en brique et pierre, surmonté d'une tour à horloge, et entouré d'un de ces jardins en pente, au vert gazon, avec un horizon borné, et des arbres épars, agréables à ceux qui aiment la nature simple. Il élève quatre ou cinq jeunes gens. Dans sa bibliothèque ou *study*, le Christ de Scheffer, Platon, Shakspeare, le buste de Schiller et le portrait de Washing-

ton. L'église, le cimetière, les maisons couvertes de chaume, l'école, entourent sa demeure.

Ce pasteur est fils de pasteur ; il a été élevé gratis dans une école fondée par une ancienne corporation qui a payé, en outre, trois ans pour lui à l'Université. Au concours, il a obtenu son *exhibition* ou admission gratuite à Oxford ; au concours, il a obtenu, après deux ans, un *scholarship*, de trente livres par an pour trois ans ; puis, au concours encore, un *fellowship*, ou grade viager avec traitement. Le clergé est ainsi élevé en commun avec les gens de son temps ; il ne forme pas une classe à part ; bien élevé, revêtu d'un caractère sacré, le pasteur est reçu partout avec déférence.

Le clergé ne dépend pas de l'État, non plus que les cures. Les cures sont, en général, la propriété des grandes familles ; quelques-unes appartiennent à la couronne. Le droit de présentation se vend et s'achète. Certaines cures ont été fondées avant Henri VIII. Elles sont, en général, données aux fils de famille, qui y vivent en gentlemen. Le propriétaire de la cure de Kingsford a nommé le pasteur Norris ; cette cure rappelle 10,000 francs, sur lesquels 5,000 francs environ sont prélevés par la taxe des pauvres, l'école et diverses charges ; il reste 5,000 francs.

Comment sont fournis ces 10,000 francs ? 1° Par la dime, ou dixième en argent du revenu de chaque acre de

terre, calculé sur la moyenne *officielle* du prix du blé ;
 2° par le revenu des propriétés foncières de la cure ;
 3° par le casuel, prélevé à l'occasion des mariages, baptêmes, etc. ; enfin 4° par les offrandes de Pâques, quêtées à domicile par un sacristain¹.

L'école de Kingsford est une entreprise privée, placée sous la surveillance de la paroisse. Les sexes y sont réunis, et le pasteur le trouve bon. Le maître et la maîtresse reçoivent le logement et environ 1,875 francs, fournis : 500 francs par les élèves, qui payent un penny par semaine, 250 francs par les paroissiens, 1,125 francs par le pasteur. Huit mois par an, il s'y fait des classes du soir.

La paroisse et la commune sont tout un. Il n'y a de maires et de conseillers municipaux que dans les villes. A Pâques, les contribuables aux *parish-rates* se réunissent, et leur réunion est l'autorité communale ou *vestry*. Ils nomment plusieurs agents, les *churchwarden*, les *overseers*, le *constable* et le *way-warden*, agents dont les noms indiquent les fonctions (église, inspection, police, routes),

¹ Il y a des curés extrêmement pauvres, dans d'assez nombreuses paroisses, et on lit dans les journaux des réclames comme celle-ci :

« Le curé de *** est dans un tel état de dénûment, qu'il en est réduit au désespoir. Il sollicite instamment la bienveillance du public. S'il n'est pas promptement secouru, *ses filles descendront dans la rue.* » (*Les Institutions de l'Angleterre*, par Charles de Franqueville, p. 146). - Le même auteur nous apprend, p. 134, que les dîmes ont été converties en une somme fixe annuelle ou *rent-charge*.

tous gratuits, sauf le *constable*, payé au moyen de remises sur les actes de ses fonctions. Les routes sont entretenues au moyen d'un impôt de 4 à 9 pence par livre sterling de revenu foncier. Les électeurs ont autant de voix qu'ils possèdent de 50 livres de revenus imposables, jusqu'à six voix au maximum. Les agents municipaux peuvent être poursuivis par les paroissiens devant les *petty-sessions*, où sont examinées aussi les dépenses, dont le compte est soumis à la *vestry*. La commune peut emprunter, et elle perçoit ses impôts sans le concours de l'État, qui perçoit les siens dans la commune par ses propres agents.

M. Mason est *magistrate* et *guardian*. Qu'est-ce que cela? Autre trait tout à fait digne d'attention.

Le lord-lieutenant du comté, qui relève de la reine, mais qui est lui-même un grand propriétaire et un fonctionnaire gratuit, place à peu près tous les propriétaires fonciers résidant sur leurs terres sur la liste des *magistrates* ou *justices of the peace*. Ils y demeurent à vie, sans traitement. Deux fois au moins par mois, ils se réunissent en *petty-sessions*, soit comme tribunal, pour juger les simples délits; soit comme corps administratif, pour délivrer les licences aux débitants de boissons et s'occuper de la taxe des pauvres. Il en est ainsi depuis Édouard III. On évalue à dix mille le nombre des propriétaires exerçant les fonctions gratuites de juges de paix.

Tous les trois mois, au chef-lieu, tous les *magistrates* du comté se réunissent en *quarter-sessions* pour juger, comme nos cours d'assises, les crimes, sauf les crimes capitaux ; ou bien pour s'occuper, comme conseils généraux, des ponts, des prisons, des aliénés, de la police, des impôts, des routes. En la première qualité, les *magistrates* élisent pour quatre ans leur président. Il est seul juge. Les autres sont de simples assesseurs. Il juge devant un jury composé de propriétaires ayant plus de 20 livres de revenu. Le débat est oral et contradictoire.

Nul ne peut être arrêté sans un *warrant* délivré par un *magistrate*, lequel peut accorder aussi la liberté sous caution.

Les *magistrates* font encore partie de droit du *board of guardians*, qui administre la taxe des pauvres et le *workhouse*. Le *poor-rate* égale à peu près les deux tiers de l'impôt, qui s'élève environ à 2 shillings par livre. Plusieurs paroisses se réunissent sous le nom d'*Union* ; les contribuables élisent les *guardians*, et ceux-ci prononcent sur les secours à domicile, les admissions au *workhouse*, les dépenses, etc.

Enfin les *magistrates* nomment les candidats aux fonctions annuelles de *sheriff*, première autorité, gratuite comme les autres, de tout le comté.

Comme on le voit, le pouvoir municipal administratif

et judiciaire dépend de l'élection, l'élection émane de la propriété; or, la propriété, grâce à la liberté des testaments, ne change presque pas de mains. Le secret de la force et de la persistance de toutes choses, en Angleterre, est bien là. Tout vient de la propriété, et rien ne l'ébranle. Elle partage l'influence avec la religion. Toutes deux ne l'exercent que sous le contrôle de la discussion.

S'il y a abus, non-seulement la presse se plaint, non-seulement le Parlement, prévenu par une pétition, ordonne une enquête, mais surtout la justice est là. Un indigent peut poursuivre un *guardian*; un citoyen peut poursuivre un *magistrate*, sans aucune autorisation préalable.

La propriété, la religion, la justice, unies, respectées, contrôlées, voilà ce que l'on peut appeler les pierres de taille de l'édifice anglais! En pensant à cette société stable et puissamment assise, il me semble voir notre antique Palais de justice de Paris, avec sa chapelle, ses grilles, ses degrés, ses salles; on va, on vient, on discute, on s'échauffe, on s'agite, sous les voûtes de cet antique monument; lui-même, il ne change pas, il ne bouge pas; au dedans, liberté illimitée; au dehors, murailles inébranlables. En Angleterre, ces murailles ne sont pas des pierres, ce sont des institutions.

Ces pasteurs, ces propriétaires, en qui réside l'autorité locale, n'ont-ils pas encore d'autres moyens d'action?

Oui, certes. Autour d'eux, la vie sociale se manifeste par de nombreuses associations, et ils sont l'âme de ces associations ; par de nombreuses fêtes, et ils sont l'âme de ces fêtes ; par de nombreuses fondations, et ils sont l'âme de ces fondations.

De plus en plus, la mutualité s'établit jusque dans les derniers hameaux. Il y a des *clubs* pour acheter du charbon, des *clubs* pour acheter des vêtements, des *clubs* pour les soins en cas de maladie, des *clubs* pour les enterrements, etc. Le système est simple. L'argent versé est placé pendant un an, et, au bout de l'année, on a droit à un *bon* pour la somme versée, accrue de ce qu'elle a rapporté et de ce qu'ont ajouté les membres honoraires, bon à employer en charbon, bois, vêtements, achetés en gros et livrés à prix coûtant, avec le bénéfice du gros sur le détail. Le club est administré gratis et la caisse augmentée par les membres honoraires, qui sont les propriétaires, les pasteurs, leurs femmes, leurs filles.

Il y a encore des cercles de jeunes gens, et, déjà en quelques endroits, des *banques coopératives*, comme celles qui ont été fondées en Allemagne par M. Schultze-Delisch, et dont le mécanisme est fort simple. On reçoit et on place les épargnes des ouvriers jusqu'à ce qu'ils aient 150 à 200 francs, puis, au lieu de leur donner un livret remboursable, on leur donne une action, sur laquelle ils peu-

vent emprunter, en la déposant, par billets à trois mois.

Il y a des fêtes de l'enfance, des fêtes à l'occasion des foins ou de la moisson, des jeux où les paroisses se défont, des chasses où le propriétaire engage les fermiers, leurs enfants, et ses voisins¹. Dans aucun pays, les occasions de mêler toutes les classes ne sont plus nombreuses et plus goûtées.

On plaisante de la sempiternelle envie qu'éprouvent les Anglais de diner et de parler ! L'envie de manger et l'envie de parler, c'est là ce qui a réuni les hommes en villages, en villes, en sociétés. Le plaisir de bien diner, chez les ouvriers et les paysans, est d'autant plus légitime, que cela ne leur arrive pas souvent.

Outre les institutions locales, l'Angleterre est couverte de grandes sociétés libres, qui fondent des écoles du dimanche, des bibliothèques, des lectures publiques. Les *Souvenirs d'un exilé* citent, notamment², la société *Hants and Wilts education Society*, qui, dans les deux comtés du Hampshire et du Wiltshire, afin de prolonger les années d'éducation, colporte des livres, institue des examens, et donne des diplômes et des prix, mais (ce qui est à remarquer) les diplômes aux élèves et les prix aux maîtres.

¹ Pages 147, 220, 277, 345.

² Page 222.

Comment ne pas signaler encore, bien qu'en dehors de la vie de village, la fondation des *Écoles de haillons*, *ragged schools*, avec leur *brigade de décrotteurs*, qui aurait ravi Fourier; car il voulait utiliser toutes les passions et notamment celle des enfants pour la saleté¹.

En tête de toutes les fondations figurent les noms des propriétaires; au milieu de toutes les associations, leurs personnes sont présentes, et toutes les fêtes sont organisées par eux et se passent chez eux.

Il y a quelqu'un qu'on voit partout à Lynmore, c'est M. Mason. Est-il lord? est-il fonctionnaire? est-il célèbre? est-il supérieur par la science, l'esprit, la fortune?

¹ Tous ces petits garçons en blouse rouge, jaune ou bleue, qu'on voit aux coins des rues de Londres et même jusque dans le vestibule des clubs, font partie d'une société qu'a fondée l'association des Écoles des déguenillés. L'organisation de ces brigades est des plus curieuses. Chaque quartier de Londres en possède une; ce sont des enfants choisis parmi ceux qui ont fréquenté les écoles du jour. Le matin, ceux d'un même quartier se réunissent à sept heures; on leur fait lire l'Évangile, ils endossent leur costume et chacun va, boîte et brosse en main, prendre son poste; ils se rassemblent de nouveau sur les cinq heures, pour donner au surveillant tout l'argent qu'ils ont reçu. Celui-ci remet à chacun six pence comme salaire: le reste est divisé en trois parts: l'enfant en reçoit une, la Société garde la seconde pour ses dépenses, et la dernière est versée au nom des enfants dans une caisse d'épargne. Les sommes que rapportent ces enfants sont très-considérables; trois cent vingt-six d'entre eux ont gagné 4,508 livres sterling dans l'année 1859. Le moindre manque de probité est puni par l'expulsion. La station de chaque enfant est changée tous les jours, afin de l'empêcher de faire de mauvaises connaissances. On les oblige à fréquenter l'école du soir. (Page 310.)

Nullement ; il est propriétaire riche et résident, et comme tel, il est le premier à la commune, à la paroisse, au tribunal, au workhouse, au jury, au scrutin, au club, au comice agricole, en toutes choses.

Il y a quelqu'un qu'on ne voit nulle part, c'est l'État. Il ne nomme pas le maire, il ne nomme pas le pasteur, il ne nomme pas l'instituteur. En France, Lynmore serait un chef-lieu de canton. Il y aurait un juge de paix, un greffier, un commissaire, un receveur, un percepteur, un voyer, un notaire, un huissier, un médecin inspecteur des nourrices, un brigadier, un conducteur, etc., etc., nommés par l'État, et composant une colonie nomade, ennuyée et médisante. Rien de tout cela à Lynmore. Il n'y a pas même de mairie, et les *petty-sessions* se tiennent à l'auberge.

On fonde un club, une bibliothèque, une école, une fête, une usine ; on se réunit, on s'impose, on dîne, on parle, on écrit, on publie, on vote, on bâtit, on fonde, sans que l'État s'en mêle. C'est à ne pas le croire !

On conviendra que, dans une vie ainsi faite, l'ennui et l'apathie ont peu de place. En effet, M. Mason ne peut pas trouver le temps long. L'auteur de *la Vie de village* a pris soin de copier l'agenda, très-historique et très-pratique, d'un gentleman villageois pendant un mois de l'année ; ce document est du plus saisissant intérêt :

-
- 5 Janvier. Meeting du *quarter-sessions* à la ville, de midi à cinq heures, pour affaires du comté.
- 6 — *Quarter-sessions* ; jugement des prisonniers.
- 7 — *Idem.*
- 8 — *Petty-sessions* de une à quatre heures.
- 9 — Réunion des *guardians* des pauvres, de onze heures à une heure.
- 10 — Réunion des *magistrates* pour entendre les réclamations des contribuables.
- 11 — Dimanche.
- 12 — Séance mensuelle à la ville pour la direction de la caisse d'épargne.
- 13 — Chasse du renard, *country-meeting*.
- 14 — Rendez-vous à la ville, pour réunion mensuelle des directeurs de la Société de secours mutuels du comté.
- 15 — Réunion des *trustees* à la *vestry*, pour la distribution des legs faits aux pauvres.
- 16 — Réunion des *guardians* des pauvres.
- 17 — Chasse.
- 18 — Dimanche.
- 20 — Chasse ; meute de lord K...
- 21 — Réunion du conseil de la Société de secours mutuels de Lynmore.
- 22 — Assemblée du *petty-sessions*.

-
- 24 — Réunion des *guardians* des pauvres.
25 — Dimanche.
26 — Réunion du comité des finances du comté.
27 — Chasse.
28 — Réunion à la ville pour entretiens sur un nouveau projet de loi concernant les chemins vicinaux.
29 — Réunion des *guardians*.

Voici donc quinze jours sur trente donnés à la chose publique, quatre au repos, quatre à des plaisirs en commun, le reste à ses affaires.

Au moment où j'écris ces lignes, j'habite un village comparable à Lynmore, au centre de la France. Je regarde autour de moi, et je nomme dans mon esprit les principaux propriétaires, petits et grands, de la contrée. Hormis l'un d'eux, nommé maire par l'État, et ne pouvant presque rien faire sans autorisation, je n'en vois pas un seul qui ait le droit de s'occuper de la chose publique une seule fois par mois.

J'ai sous les yeux un livre excellent, *la Belle saison à la campagne*, par M. l'abbé Bautain, livre que j'aurais aimé à comparer avec *la Vie de village en Angleterre*. Cela ne m'a pas été possible, parce que les éléments de comparaison manquent absolument. Le second est le code

de la vie publique, le premier est le catéchisme de la vie privée. Il enseigne, en termes charmants, l'art de se désennuyer et de tuer le temps comme on peut, entre le déjeuner et le diner, par des promenades, des lectures, des prières, des visites, des charités. En France, à la campagne, on passe la journée à peu près comme on la passerait à bord d'un paquebot pendant une traversée sur mer, entre sa cabine, le salon, le pont et les passagers. Mais la vie publique, où est-elle? Je lis seulement, à la fin d'un chapitre¹, ces lignes écrites en passant :

« Je ne vous parle pas des complications que la politique peut jeter autour de vous par les élections municipales, départementales ou législatives. Il faudrait un traité pour indiquer la manière de se conduire en ces occurrences, et je ne me sens ni l'envie ni la capacité de le faire. Je sais seulement que partout où il y a des électeurs, il y a des partis, des disputes et des brouilles... *Le mieux est de ne s'en point mêler, ou de s'y mêler le moins possible,* » etc.

Je regrette ce mauvais conseil; mais, après tout, ce n'est pas la faute de M. Bautain s'il n'y a pas de vie pu-

¹ xix^e lettre, p. 233.

blique au village, en France, pour les habitants les plus riches et les plus instruits. Il aimerait mieux, assurément, que l'on pût répéter dans les deux pays cette belle devise anglaise : *Public business is private business of every man* : L'affaire publique est l'affaire privée de chacun.

IV

Avant d'examiner d'où vient cette différence entre les deux pays, je ferai pourtant quelques réserves en l'honneur de la France.

Notre exilé, dans son rôle d'amoureux, oublie vraiment un peu trop son pays. Il se tait, et son silence laisserait croire que les Français n'ont pas autant de qualités que les Anglais. Mon patriotisme, aveugle ou non, me persuade qu'ils en ont beaucoup davantage. Dans le livre que j'analyse, j'ai surpris çà et là mille petits traits de mœurs qui choquent un Français et paraissent tout simples à un Anglais. Ces enfants qui ne sont pas admis à la table des parents avant dix-sept ans, ces voisins qui vivent les uns près des autres à la campagne sans aucune relation, ces tribunes et ces séparations aristocratiques à l'église, ces pasteurs amoureux, ces curés riches et dépendant des riches, ces paysans qui n'arrivent jamais à la

propriété : nous ne connaissons pas, nous ne goûtons pas ces choses.

Il m'est impossible de croire que M. Norris, vivant dans un château, parmi les chaumières de trois cents villageois, soit un curé de campagne vraiment évangélique ; je vois en lui un laïque pieux, lisant Schiller, et portant une cravate blanche. Il m'est impossible, devant les beaux champs de turneps dont se vante le directeur du workhouse de Lynmore, d'oublier les descriptions horribles de Dickens dans *Oliver Twist*, *l'enfant de la paroisse*. Je crois difficilement que la taxe des pauvres porte à la vertu ; quand on a payé, il est naturel de croire que le devoir est accompli¹. Je n'aime pas cet impôt sur les riches, ces murailles autour du pauvre, et ces règles dures contre l'indigence. « Pendant que j'hésite avec ma règle, disait Sismondi, la faim, qui n'a pas de règle, est sur lui. » Il y a dans le livre, à quelques pages de distance², une pauvre Irlandaise tenant son pâle enfant sur son sein desséché, au fond du workhouse, puis le parc de lord K..., parc merveilleux, avec de beaux arbres, des eaux vives, une étendue immense, puis un gros banquier, dix fois millionnaire, avec sa femme ; « poupée bien élevée, à qui

¹ Page 172.

² Pages 166, 188, 197.

sa parfaite politesse tenait lieu de cœur, » et ce rapprochement, ce contraste, fait mal.

Je me suis rappelé la déchirante poésie que miss Procter¹ a intitulée : *la Chanson de la pauvre berceuse (the Cradle song of the poor.)*

« Ah ! je ne puis supporter de te voir tordre en vain tes petites mains maigres ; cher petit, je n'ai pas de pain à te donner, rien, mon enfant, rien pour adoucir ta peine ! Quand Dieu, pour me bénir, t'envoyait ici-bas, j'étais fière, je le remerciais. Maintenant, chéri, moi, ta mère, il s'en faut de peu que je ne désire te voir mourir.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Veillant près de toi, j'ai vu ta beauté se flétrir, j'ai vu jour par jour tes forces tomber. Bientôt, je le sais, le besoin et la fièvre vont emporter ta petite vie. La famine a brisé le courage de ton père. Lui et moi, l'espoir nous abandonne. Nous pourrions tout souffrir, pauvre bébé, si nous avions un morceau de pain pour toi.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

¹ *Legends and Lyrics*, a book of verses, by Adelaïde-Anne PROCTER. Je voudrais mettre dans toutes les mains ces admirables poésies d'une catholique anglaise, arrivées à la septième édition sans être connues en France.

« Mieux eût valu, cher et unique petit, que tu mourusses plus tôt, plus vite exterminé par la faim, que de vivre ainsi pour rien dans le malheur et dans la douleur, comme moi. Mieux eût valu que ton âme angélique se fût envolée avec ma joie, avec ma paix, plutôt que de vivre sans chaleur, sans douceur, sans espoir, comme moi.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Chéri, je suis rongée de faim, ma poitrine est serrée, j'ai à peine la force de te presser, pâle et faible, sur mon sein. Patience, petit, Dieu nous aidera. La mort va venir, à toi et à moi. Il va nous prendre dans son ciel, où il n'y a plus ni besoin ni peine.

« Dors, enfant, tu es si las ! Dieu est bon, mais la vie est dure.

« Telle est la plainte qu'à toute heure du jour, si nous prêtions l'oreille, nous pourrions entendre, là, tout près de nous ; mais le tonnerre bruyant de la ville bouche notre oreille. Le cœur de chacun de nous, comme l'ange du ciel, aurait le pouvoir d'ordonner à une telle douleur de cesser. Dieu est glorifié quand ses enfants apportent à ses pauvres la joie et la paix ! Écoutez, pendant que la pauvre mère chante, voici déjà qu'on entend battre des ailes ! »

Ah ! nous ne connaissons pas en France, Dieu merci !

cette extrémité du dénûment, et cette pauvre Irlandaise avec son enfant ne serait pas chez nous condamnée à frapper à la porte du workhouse.

Les Anglais ont l'esprit de société, nous avons l'esprit de fraternité. C'est pourquoi nos pauvres sont mieux traités que leurs pauvres. Ce n'est pas tout.

Nos familles sont plus tendres que leurs familles, nos voisins sont plus intimes que leurs voisins, nos domestiques sont plus doucement et plus dignement traités que leurs domestiques, nos lois sont plus équitables que leurs lois, nos prêtres sont plus exemplaires que leurs prêtres, nos impôts sont mieux répartis que leurs impôts.

Nos paysans valent leurs paysans, et ils sont plus heureux, comme nos pauvres sont plus heureux que leurs pauvres ; nos paysans aspirent et arrivent à la propriété ; dans sa maison, sur son champ, entouré de ses fils, notre paysan français est le type de l'homme libre, laborieux et paisible.

Nos femmes valent leurs femmes. La charité anglaise garde toujours je ne sais quel air protecteur ; la distance se rapproche, elle ne s'efface pas. On donne, parce que cela est convenable et utile à l'harmonie sociale, on donne en vertu d'un raisonnement. En France, nos femmes, nos filles, nos sœurs, se donnent elles-mêmes ; elles ne raisonnent pas, elles sentent, elles aiment, elles sont ten-

tées de remercier ceux qu'elles obligent. En même temps, chaque année, parmi les plus intelligentes et les plus ardentés, deux ou trois mille se font servantes des pauvres.

Notre culte, dont la discipline morale est plus efficace, est bien plus fait pour le peuple que leur culte. Il est admirablement propre aux plus belles fêtes, et il transporte au village la pompe de ses cérémonies. Nos églises appellent l'architecte, le peintre, le musicien, l'orateur, le chanteur, les fleurs, les parfums, les ornements, les beaux vases; la maison de Dieu, dans les pays catholiques, est ou pourrait être la patrie des beaux-arts.

Dans les fêtes populaires, nous montrons plus de bonté, nous déployons plus de gaieté. « Vous, disait un Anglais à un Français, vous êtes gais; nous, nous sommes contents. »

En matière d'institutions populaires, nous aimons tout ce que les Anglais font, et nous avons ce qui est nécessaire pour le faire mieux qu'eux. Cependant nous ne le faisons pas. Pourquoi?

Tout simplement, parce que cela ne nous est pas permis.

V

Il y a en France deux défiances lamentables. Le gouvernement, tous les gouvernements (car j'adresse ce reproche à tous les régimes qui se sont succédé depuis plus d'un siècle), se défient de la religion et du dévouement libre, et cette défiance est gravée à chaque page de nos lois.

Que l'on ne dise pas que la liberté est possible à Douvres et qu'elle ne l'est pas à Calais ; qu'elle est possible à Bruxelles et pas à Lille ; qu'elle est possible à Turin et pas à Grenoble ! Est-ce que l'on s'imagine que la vie publique est sans lutte en Angleterre ? Il y a des gens semblables à ce pasteur Leslie, qui est désolé d'avoir à discuter les affaires de sa paroisse avec une demi-douzaine de tailleurs et de menuisiers¹. Il y a des institutions, comme les *mechanics institutes*, qui ont été l'occasion de longs débats ; commencées par les radicaux, occasion de déclamations démagogiques et de rixes, peu à peu ces fondations, ou bien sont tombées, ou bien ont été reprises par les deux seules forces charitables, la générosité, c'est-à-dire la richesse, et la persévérance, c'est-à-dire la reli-

¹ Page 107.

gion. La liberté suffit pour ramener ce qui est utile au peuple dans les mains de la propriété et du clergé, quand ces mains ne sont pas liées.

Elles le sont en France. Demander, donner, recevoir, instruire, rassembler, écrire, parler, fonder, sont des délits. Élire, juger, administrer, dépenser, ne sont pas des droits.

Les gouvernements peuvent relever de ces délits ; ils peuvent conférer ces droits, mais ils s'en gardent bien : aux situations acquises ils préfèrent les fonctions octroyées. Les fonctions sont tout, les situations rien ; on n'ose plus se prévaloir, pour obtenir une place, d'une fortune *indépendante* : l'adjectif gâte le substantif. Les classes supérieures se sont mises en dehors du pays légal ; on les y laisse avec soin. Bientôt deux siècles se seront passés ainsi. La société en est-elle plus solide ? Non, très-naturellement. Mais au moins les gouvernements sont-ils plus solides ? Pas davantage. La solidité de l'édifice dépend moins de la construction que du terrain.

En France, les institutions, les mœurs, la routine, se dressent comme autant d'obstacles contre l'influence des classes les plus riches et les plus éclairées. En Angleterre, le pouvoir local appartient à la propriété, à la condition de rendre à la population des services gratuits et multipliés ; on paye une amende, si l'on refuse une fonc-

tion gratuite. En France, le pouvoir local appartient à des fonctionnaires étrangers, payés, mobiles, et mis en dé fiance contre les propriétaires. Dans un village anglais, le principal propriétaire est aussi le magistrat principal et le principal administrateur, et il faut qu'il se fasse aimer, s'il veut avoir la vie douce, car il n'a pas, comme le juge de paix français, la ressource de se faire avancer. En un mot, il est le plus influent. Qu'est, dans son village, le propriétaire français? La loi de finance lui donne un nom qui caractérise parfaitement sa situation. Il s'appelle *le plus imposé*.

Inutiles, ennuyés, tracassés, comment les propriétaires ne seraient-ils pas tentés de quitter les champs, et de venir à Paris, où ils s'amuseut du moins en mangeant leurs revenus? Puis, on s'écrie que ceux qui travaillent quittent la campagne pour la ville! Je le crois bien! ils suivent ceux qui font travailler. C'est le propriétaire et non l'ouvrier qu'il importe d'abord de retenir aux champs. Comment retenir le propriétaire sans l'occuper? et de quoi l'occuper, en dehors de ses propres intérêts qui ne le réclament pas tout entier, si ce n'est du bien public? et pourquoi donc ne pas l'en occuper? C'est son droit et c'est son devoir, puisqu'il est arrivé à l'instruction, à la richesse, en un mot à cette supériorité, fondée sur la nature, que les sauvages eux-mêmes comprennent, puis-

qu'ils reconnaissent parmi eux des sauvages plus éclairés qu'ils appellent *des chefs*.

On s'imagine à peine à quel point la défiance, armée des lois qu'elle a faites, poursuit chez nous jusque dans les plus petits détails l'action individuelle. Je citerai deux exemples, empruntés à la vie d'un village français.

J'avais un ami, que Dieu a rappelé déjà. Il appartenait à une des premières familles de France, et il habitait un village où son père et tous ses pères ont fait le bien. Il avait accepté d'être *délégué* pour la surveillance des écoles primaires, et, mettant à ces humbles fonctions tout son cœur, il voulait encourager les écoliers en leur distribuant quelques livres. Rapport de l'inspecteur au préfet, rapport du préfet au ministre, réponse du ministre au préfet, réponse du préfet à l'inspecteur, ordre de l'inspecteur au maire, à l'effet d'empêcher ces distributions. Réclamations du délégué au ministre, offre de soumettre la liste de tous les livres donnés, correspondance entre le ministre et le délégué, dans les termes les plus courtois, concluant à l'interdiction polie de donner un livre à un écolier.

Le même ami, en mourant, lègue une fondation aux hospices de Paris, en cas de non-acceptation par la communauté de Saint-Vincent de Paul. La communauté, en

effet, n'accepte pas. Mais elle a besoin d'être autorisée à dire non. Délibération du conseil de la communauté. Lettre de la supérieure générale. Renonciation par acte notarié. Rapport de l'assistance publique au préfet. Renvoi par le préfet au ministre des cultes. Examen par le bureau compétent et rapport. Avis du ministre des cultes sur la décision de la communauté. Communication au ministre de l'intérieur. Renvoi au Conseil d'État. Projet de décret. Rapport. Délibération. Décret. Renvoi au cabinet de l'empereur. Signature. Envoi au garde des sceaux. Enregistrement au *Bulletin* des lois. Ampliation au préfet, du préfet au directeur, du directeur à la communauté qui apprend, après treize mois, qu'elle est autorisée à dire : *non*. Pendant ces treize mois, l'œuvre reste en suspens à la charge de la famille.

Pourquoi mon ami n'a-t-il pas pu donner un livre ? Parce qu'il aurait pu être aimé, puis influent. Or la politique se défie de l'influence des classes supérieures.

Pourquoi tant de formalités autour du plus petit acte d'une communauté ? Elle pourrait s'enrichir. Or la politique se défie de l'influence de la religion.

J'ose dire que ces choses feraient rire un Anglais, s'il les comprenait, mais je crois qu'il ne les comprendrait pas. Ou bien, il répondrait fièrement par cette grande

parole, écrite dans le testament du fondateur de l'université d'Oxford; le roi Alfred le Grand ¹ :

« It is just that the English should remain as free as their own thoughts. »

« Il est juste que les Anglais soient aussi libres que le sont leurs pensées. »

VI

Je placerai ici une courte digression historique.

Quelques lecteurs ne manqueront pas de dire que les bonnes relations entre les propriétaires et les paysans, dans les villages de France, n'ont cessé què depuis la révolution de 1789. C'est une erreur. Il y avait alors déjà bien longtemps que les principaux propriétaires n'habitaient plus leurs terres, sauf dans quelques provinces privilégiées. Les paysans voyaient le propriétaire représenté pendant douze mois par des régisseurs, pendant deux mois par des chasseurs, et régisseurs ou chasseurs leur étaient également désagréables. Il y avait longtemps aussi que des dettes contractées à la cour empêchaient les propriétaires gênés d'améliorer leurs terres. On se

¹ Page 247.

réunissait, au retour de la guerre, ou à la saison des chasses, pendant peu de semaines, pour se divertir.

J'entendais raconter, il y a peu de temps, par un charmant et respectable conteur, que son grand-père recevait ainsi, dans le Languedoc, vingt à trente personnes à la fois. On riait, on buvait, on mangeait, on jouait la comédie, on chassait. Puis un jour le maître de la maison paraissait au déjeuner le chapeau sur la tête et la *douzille* ou bonde du tonneau attachée à son chapeau. Cela signifiait qu'il n'y avait plus rien, que la cave était à sec. On partait alors, et toute la caravane allait camper dans le château voisin, qui appartenait à une veuve aimable et vertueuse, madame de Minute, que l'on appelait *Minute sans seconde*. Elle n'était pas riche et, après peu de jours, elle déclarait que le garde-manger était vide. On la suppliait, protestant que tous les invités se contenteraient de pain sec. Une fois, elle y consentit. Après huit jours, nouvelle détresse, nouvelle prière, nouveau délai. Mais, enfin, il faut partir. Chacun s'en va à l'écurie; plus de chevaux! qu'était-il arrivé? La bonne dame dit à ses amis: « Je n'avais pas d'argent, et vous vouliez rester. Chaque jour j'ai envoyé à la ville vendre un de vos chevaux, et c'est leur produit qui nous a nourris quinze jours! » Et chacun de rire et de s'en aller comme il peut.

Sans blâmer ces mœurs gaies et à la française, ces

joyeux souvenirs, je suis bien forcé de convenir que l'agriculture et les paysans ne préoccupaient pas beaucoup ces convives aimables. Si l'on veut de plus sérieux témoignages, ils surabondent. Un écrivain, savant et bon patriote, M. Guillory ¹, s'est donné la peine de rechercher tous les souvenirs du marquis de Turbilly, agronome angevin du dix-huitième siècle, fondateur des comices et des sociétés d'agriculture. Rien de plus curieux que de lire dans ces souvenirs le tableau de l'état agricole, légal et social, d'une province qui a toujours été des meilleures, à l'époque (1757) où M. de Turbilly commença ses réformes.

« ... Les mendiants étaient sans nombre ; ils avaient des
 « ânes qui vivaient pour rien dans les landes, et ils allaient
 « mendier jusqu'à trente lieues, notamment jusqu'à Char-
 « tres ². » S'il faut en croire le marquis de Turbilly, « la
 « moitié du sol était laissée sans culture. Le taux de
 « l'argent était plus élevé en France qu'en aucun autre
 « pays. Faute de cadastre, la répartition des tailles était
 « mal faite. Les exemptions et les privilèges, les droits
 « féodaux, accablaient les paysans. Veulent-ils enclore
 « leurs champs : la loi ne tolère les clôtures qu'en les re-
 « gardant comme un privilège qu'elle frappe d'un droit

¹ *Le marquis de Turbilly*, par Guillory aîné. Angers, 1862.

² Page 19.

« énorme. Cherchent-ils à écouler leurs produits : la cir-
« culation n'est pas libre, et des barrières trop resser-
« rées viennent bientôt les entraver. Les droits seigneu-
« riaux sont mal définis ; les impôts n'ont rien de fixe ;
« les anoblissements à prix d'argent sont trop fa-
« ciles ; plusieurs ne coûtent que vingt-cinq à trente
« mille livres, et rapportent davantage par les pri-
« vilèges qu'ils confèrent ; le gibier, que la loi pro-
« tège, ravage les récoltes ; les baux sont trop courts ;
« les bestiaux sont trop rares ; les fêtes trop multi-
« pliées ¹... »

C'est sous Louis XIV, pendant la Régence et sous Louis XV que ces maux arrivèrent au comble. Les relations sociales et la vie rurale étaient bien plus respectées avant ces régimes funestes. Au dix-huitième siècle, il y avait déjà réaction contre le mal ; le mal, toutefois, le désordre des lois, des mœurs, des idées, des finances, était le plus fort. Lorsque Arthur Young visita l'Anjou au mois de septembre 1787, on ne savait plus lui indiquer où était le château du marquis de Turbilly, entre Durtal et la Flèche. Le pauvre marquis était ruiné, et ses biens avaient été vendus. Il n'avait pas été ruiné par son agriculture, mais parce qu'il avait voulu fonder dans son

¹ Page 41.

village une manufacture de porcelaine. « Il y a une fatalité pour les gentilshommes de campagne, dit Young, quand ils veulent entreprendre le commerce ou les manufactures... Le commerce répugne à leur éducation, et ils ont trop de négligence pour les petits gains et les petites épargnes, qui sont l'âme du commerce. »

Bien loin donc que la révolution de 1789 ait anéanti l'état idéal, moral et charmant que quelques écrivains imaginent, prenant leurs rêves pour l'histoire, c'est depuis cette époque, et à mesure que ce qu'elle contenait de bon a été séparé par des gouvernements réguliers de ce qui s'y était mêlé de mauvais, que la vie rurale est redevenue en honneur et en progrès ¹. Les lois, les impôts, les voies de communication, tout a changé, et dans tous les lieux que le propriétaire riche habite, améliore et moralise, là où il porte son exemple et son argent, les meilleures relations sont nées, l'harmonie règne, le progrès s'opère, et tout serait mieux qu'avant 1789, mieux qu'en Angleterre, si l'État n'était pas partout invoqué, partout présent. En ceci, les idées et les choses sont ce qu'elles étaient au moment où Arthur Young visitait un autre Angevin, M. de Livonnière, dont les descendants

¹ Il suffit de renvoyer aux livres de M. Léonce de Lavergne, qui devraient être toujours sur la table du salon, chez tous les grands propriétaires français, pour être lus, relus et consultés.

savent encore montrer comme on aime son pays, les lettres et les champs. Laissons parler Arthur Young, cité par M. Guillory¹ :

« Le 27 septembre. Parmi mes lettres, j'en trouvai une pour M. de Livonnière, secrétaire perpétuel de la société d'agriculture d'Angers. Je fus informé qu'il était à sa maison de campagne de la Meignanue, à deux lieues de la ville. Lorsque j'arrivai chez lui, il était à dîner avec sa famille; il n'était pas encore midi, j'aurais cru ne pas me trouver dans cet embarras; mais son épouse et lui ne tardèrent pas à m'en tirer en me priant de partager avec eux la fortune du pot, et, sans faire paraître le moindre embarras dans leurs regards ou faire le moindre changement à leur table, ils me mirent sur-le-champ à mon aise en me faisant asseoir à un dîner assez ordinaire, mais offert avec tant d'aisance et de gaieté que je trouvai ce repas plus à mon goût que ceux des tables les plus splendides. Une famille anglaise, surprise ainsi à la campagne, vous aurait reçu avec une hospitalité inquiète et une politesse pleine d'anxiété, et après vous avoir fait attendre pour un dérangement précipité de stappe, de table, d'assiettes, de buffet, de pots et de broche, elle vous aurait

¹ Page 62.

peut-être donné un dîner si bon qu'aucune personne de la maison, entre la fatigue et l'inquiétude, n'aurait pu vous accorder une seule parole de conversation, et que vous vous seriez ensuite éloigné avec des souhaits sincères *que vous n'y revinsiez jamais*. Cette folie, si commune en Angleterre, ne se rencontre jamais en France. Les Français sont tranquilles chez eux et font les choses sans se gêner. M. de Livonnière conversa beaucoup avec moi sur le plan de mes voyages, qu'il loua extrêmement ; mais il trouva bien étrange que ni le gouvernement, ni l'Académie des sciences, ni l'Académie de l'agriculture, ne payât la dépense de mes voyages. *Cette idée est purement française* ; ils ne peuvent concevoir qu'un particulier oublie ses affaires pour le bien public ; il ne put pas même comprendre, lorsque je lui dis que tout était bien fait en Angleterre, excepté ce qui était fait avec l'argent public. »

Si Arthur Young visitait la France en 1863, il y trouverait tout amélioré, transformé, changé, tout, excepté deux choses, cette hospitalité vraiment française, et *cette idée purement française*.

Et voilà pourquoi l'exilé dont nous racontons les *Souvenirs* ouvre des yeux si ébahis dans le village de Lynmore, en cherchant partout l'autorité qu'il salue en France

à chaque pas, et en rencontrant partout la liberté, qu'il n'a pas l'habitude de trouver à chaque pas dans les villages français.

VII

La lecture de la *Vie de village* en Angleterre serait une excellente introduction aux travaux sur la décentralisation.

Trois réformes capitales pourraient être empruntées à ce livre, et je les résume en ces trois vœux :

1° Une loi sur les justices de paix, qui rende aux propriétaires une part dans l'exercice de la justice ;

2° Une loi sur le droit de réunion non politique, qui permette aux différentes classes de la société de se mêler plus souvent, par des fêtes, des associations, des lectures, des dîners même¹, et aux ouvriers de s'entendre, afin de mettre en commun la défense de leurs intérêts et les ressources de leur prévoyance ;

3° Enfin, l'abolition d'un nombre énorme de formalités qui entourent, emmaillottent et étouffent la plupart des actes de l'être raisonnable sur le sol français.

On se plaint de l'abaissement des caractères. Autant

¹ Il n'y a pas longtemps que les ouvriers typographes de Paris, voulant dîner ensemble pour leur fête patronale, cela leur a été interdit.

vaudrait se plaindre de l'affaissement d'un corps qui ne serait jamais exercé. On se défie des hommes, ils arrivent à se défier d'eux-mêmes. Dans ces fonctions de *magistrate*, de *guardian*, de *churchwarden*, quelle source d'influence pour les classes élevées de l'Angleterre; mais en même temps quelle forte école! quel apprentissage de la vie publique! quel exercice précoce de la responsabilité! Aussi voit-on en Angleterre des caractères d'une trempe, d'une persévérance, d'une indépendance, qui frappent d'admiration; de vrais chevaliers d'une bonne cause, dévouant vie, fortune, honneurs, à son service, et dignes de ces beaux vers que j'emprunte à miss Procter :

LE CHEVALIER ERRANT

« Bien qu'il ait vécu, bien qu'il soit mort parmi nous, son nom pourrait figurer parmi les noms des chevaliers dont les exploits remplissent les vieilles chroniques.

« Encore enfant, il rencontra *la Pauvreté*, et combattit longuement, gagnant plus de force à chaque effort, jusqu'à ce qu'il eût éprouvé la puissance de son bras.

« C'est alors qu'il offrit son cœur et sa vie à sa rayonnante maîtresse, *la Vérité*. Jamais une pensée, un rêve, une chute, n'ont faussé le serment de ses jeunes années.

« Il se leva pour la défendre, pour proclamer son prix

sans égal, défiant tout ennemi douteur qui eût voulu terminer son nom immaculé.

« La première, sur son chemin, se dressa *l'Ignorance*, puissante, brutale, hideuse. La bataille fut longue et les coups furent terribles ; enfin le monstre s'enfuit.

« Alors, dispos et sans peur, il osa braver *le Préjugé* ; il chassa et fit reculer en arrière jusqu'à sa noire caverne le honteux reptile.

« Suivi par ses courtisans serviles, *l'Usage*, vieux géant, se leva, et lui aussi, à la fin, il fut terrassé par les coups puissants du bon chevalier.

« Alors il se tourna, enhardi par la victoire, et, frappant sur le bouclier de bronze de la grande souveraine de ce monde, *l'Opinion*, il osa lui porter défi.

« Encore une fois il triompha, et, quoique blessé dans la lutte, il vit — et il sourit de joie en tombant vainqueur — il vit la Vérité en possession de ses droits.

« A son oreillé mourante parvint l'écho du bruit qui se faisait autour de son trône. Peu lui importait que l'avenir unît son nom au nom de la Vérité !

« Épuisé par tant de combats terribles, il sentit sa vie se tarir lentement, et la foule qui, autour d'elle, se pressait pour la complimenter, marcha sur lui, tombé à terre.

« Rassemblant toutes ses forces, il la vit couronnée et régner enfin dans tout son éclat ; une dernière fois, il

contempla sa beauté, leva les yeux vers Dieu, et mourut. »

N'est-ce point là le portrait de Burke, d'O'Connell, de Wilberforce, de Howard? N'est-ce point aussi le portrait de tout honnête homme, usant de son droit et faisant obscurément son devoir, dans le coin du dernier hameau?

VIII

En souhaitant à mon pays des caractères dignes de cet éloge, en demandant, afin qu'ils se forment plus aisément, la mâle école d'une vie publique plus libre, je veux encore répéter que, si les Français avaient autant de liberté que les Anglais, ils ont reçu de la nature, à mon avis, tout ce qu'il faut pour en user mieux que les Anglais, dussent-ils passer encore par les épreuves d'un rude apprentissage.

Ainsi donc, le mariage de quelques-unes des institutions anglaises avec quelques-unes des dispositions françaises, voilà mon idéal!

C'est là, je le suppose, ce que l'auteur des *Souvenirs d'un exilé* a voulu exprimer par un emblème, en mariant son exilé français avec miss Mary Mason; c'est l'hymen de notre fraternité avec leur liberté.

S'il en est ainsi, je retire ma critique, et je loue sans réserve ce charmant livre sur la *Vie de village en Angleterre*, qui m'a aidé à mener la vie de village en France, en m'offrant une lecture attachante, un parallèle instructif, une occasion salutaire de rêver, de réfléchir, de comparer, d'espérer et d'agir, en pensant à mon pays.

